



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9312^e séance

Jeudi 27 avril 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Nebenzia (Fédération de Russie)

Membres :

| | |
|---|------------------------------------|
| Albanie | M. Hoxha |
| Brésil | M. Costa Filho |
| Chine | M. Geng Shuang |
| Émirats arabes unis | M ^{me} Nusseibeh |
| Équateur | M. Montalvo Sosa |
| États-Unis d'Amérique | M. DeLaurentis |
| France | M ^{me} Broadhurst Estival |
| Gabon | M. Biang |
| Ghana | M ^{me} Oppong-Ntiri |
| Japon | M. Ishikane |
| Malte | M ^{me} Gatt |
| Mozambique | M. Fernandes |
| Suisse | M ^{me} Baeriswyl |
| Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord | M. Eckersley |

Ordre du jour

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2023/247)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Résolutions 1160 (1998), 1199 (1998), 1203 (1998), 1239 (1999) et 1244 (1999) du Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (S/2023/247)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la Serbie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Ivica Dačić, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Caroline Ziadeh, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M^{me} Donika Gërvalla-Schwarz à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/247, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Ziadeh.

M^{me} Ziadeh (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur d'informer le Conseil de sécurité de l'évolution de la situation au Kosovo qui, au cours de la dernière période considérée, a été marquée par de graves difficultés, mais aussi par une importante action collective en vue de stabiliser et de normaliser les relations entre Belgrade et Pristina. Les deux parties devront consentir des efforts pour faire évoluer leurs relations dans le bon sens, en particulier compte tenu des cycles précédents de tensions, de provocations et de griefs qui ont marqué une grande partie de l'année 2022 et qui, malheureusement, se sont poursuivis à certains égards jusqu'à ces derniers jours.

Le rapport du Secrétaire général (S/2023/247) montre que des mesures de prévention efficaces et opportunes font souvent défaut. Sans un engagement accru en faveur

du mécanisme pour la reprise des négociations, le déficit de confiance pourrait s'aggraver au Kosovo, ce qui aurait des conséquences directes sur la stabilité régionale. Par conséquent, une attention soutenue doit être consacrée aux déclarations et principes adoptés conjointement le 27 février à Bruxelles, et expliqués plus en détail le 18 mars à Ohrid, et s'accompagner d'une action courageuse de la part des dirigeants des deux parties ainsi que des facilitateurs et des parrains des négociations.

Des engagements spécifiques ont été pris par les deux parties au nouvel accord sur la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie, et des mesures immédiates peuvent être prises pour faire preuve de bonne volonté sur le terrain. Pour réaliser des progrès réels, il faut rétablir la confiance entre les parties qui se méfient de leurs intentions mutuelles. Les dirigeants doivent prendre des mesures responsables pour réduire la probabilité de nouveaux blocages sur les questions qui ont érodé la confiance du public au cours des derniers mois.

Ces questions comprennent celles qui ont précipité le retrait massif des Serbes du Kosovo des institutions du Kosovo en novembre et celles qui continuaient de polariser l'opinion publique au moment des élections locales organisées dimanche dernier. Des mesures doivent être prises pour montrer que la police et les organes judiciaires sont totalement à l'abri des velléités et de l'ingérence politiques. Une communication claire et permanente devra être établie avec le public sur les questions qui concernent ses moyens de subsistance et ses droits humains – des questions telles que l'expropriation de biens et le fait de pouvoir compter sur des institutions judiciaires impartiales. Les citoyens ordinaires doivent être rassurés si l'on veut remplacer les sentiments de méfiance et d'incertitude des deux côtés de la rivière Ibar. Il faut s'abstenir de tout discours accusateur et remplacer les craintes par des raisons concrètes de faire preuve de confiance et d'optimisme.

Les élections extraordinaires du 23 avril se sont déroulées dans le calme et la sérénité. Dans le même temps, les questions de représentation doivent être abordées dans le cadre du processus politique plus large qui est actuellement en cours. Les dirigeants élus, les forces de police et tous les services civiques au niveau municipal doivent véritablement refléter et satisfaire les intérêts des administrés.

Le 2 mai, l'approbation attendue par les deux parties de la déclaration conjointe sur les personnes portées disparues, élaborée sous l'égide de l'Union européenne, pourrait contribuer à relancer la pleine coopération entre Pristina et Belgrade sur la question des personnes portées

disparues au sein du groupe de travail existant, qui est présidé par le Comité international de la Croix-Rouge. Cela permettrait aux familles dans les deux camps d'obtenir des réponses concernant le sort de leurs proches. De même, la présentation par l'équipe de gestion d'un projet de statut de l'Association/Communauté des municipalités serbes du Kosovo doit conduire à son examen immédiat, détaillé et de bonne foi. Le traçage d'une voie vers la pleine mise en œuvre est le minimum que les dirigeants devront accomplir pour le public à l'occasion de leur prochaine réunion de haut niveau. Il sera indispensable que le comité mixte de suivi opère efficacement et assure un suivi solide des mesures prises par les deux parties.

Je tiens à appeler l'attention du Conseil sur le fait que cette réunion se tiendra dans le contexte d'anniversaires importants, qui offrent une perspective utile sur les événements récents. Il convient notamment de mentionner le vingtième anniversaire du Sommet de Thessalonique de 2003, au cours duquel l'Union européenne a exprimé son appui sans équivoque à la perspective européenne des Balkans occidentaux. Comme cela a également été largement souligné, ce mois-ci marque le dixième anniversaire de la signature, à Bruxelles, du Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations. Depuis lors, comme l'indiquent de nombreux rapports présentés au Conseil, des incohérences dans l'engagement et dans l'action, tant au niveau local qu'international, ont régulièrement limité les progrès sur la voie de la normalisation des relations. Au cours du second semestre de 2022, les différentes actions et réactions ont encore écarté Pristina et Belgrade de la trajectoire précédemment convenue dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne et, fait inquiétant, les ont même rapprochés du bord de la confrontation physique. Telles sont les tendances que les dirigeants responsables doivent immédiatement s'efforcer de modifier.

Dans le cadre de mes échanges avec un large éventail d'interlocuteurs, y compris des organisations municipales, religieuses, commerciales et de la société civile, les sentiments qui prévalent sont l'impuissance et l'inquiétude face à un avenir incertain. Cependant, je constate également une envie et une volonté d'œuvrer à une meilleure réalité. Nous y attachons une grande valeur, car nous travaillons aux côtés de toutes les personnes qui s'efforcent d'obtenir des changements positifs et tangibles.

Les pays voisins de la région, ceux qui sont déjà membres de l'Union européenne et ceux qui aspirent à la rejoindre, observent également la situation. Le commerce et l'investissement contourneront tout simplement les régions où les relations ne sont pas normalisées, ou les régions où les tensions menacent la stabilité institutionnelle

de base. Les dirigeants de la région ont exprimé leur appui au processus actuellement entrepris par les deux parties pour progresser sur la voie de la normalisation. Nombre d'entre eux ont affronté et surmonté les difficultés qu'ils ont rencontrées par le passé pour parvenir à la stabilité, à la réconciliation et au progrès. Ils l'ont fait en s'attaquant aux questions difficiles avec créativité et un sens de la responsabilité politique à long terme.

Dans la région, l'on recherche des possibilités de réduire les obstacles au développement économique et à la coopération grâce à la promotion d'initiatives importantes qui peuvent et doivent être accélérées, notamment en progressant sur la voie de la normalisation. Pour faciliter ce processus, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) continuera à tout mettre en œuvre pour aider les deux parties et leurs administrés à récolter les fruits d'une meilleure communication et d'une meilleure compréhension des problèmes communs, et à mettre en œuvre des solutions.

Cela m'amène à évoquer un autre anniversaire. Cette année marque également le cinquième anniversaire du début des travaux réalisés par la MINUK dans le cadre de son programme de renforcement de la confiance. Ce programme d'activités appuie durablement les personnes qui, sur le terrain, œuvrent sincèrement à la promotion de la résilience et de la confiance entre les communautés. Il s'agit d'un investissement, à long terme, dans les personnes qui peuvent remodeler positivement les relations à tous les niveaux. Notre objectif est de permettre aux communautés de s'épanouir dans des espaces où les préjugés et les discours politiques qui exacerbent les clivages ethniques sont transcendés. Le renforcement de la confiance peut directement contribuer à éclairer la voie de la normalisation politique. Les accords politiques ont besoin d'un tel terreau pour s'épanouir. Ensemble, ces approches nous permettent de tracer une véritable voie vers un avenir plus durable, plus pacifique et, en fin de compte, plus prospère pour tous.

Je ne mettrai en évidence que quelques exemples de la manière dont la Mission donne aux défenseurs du renforcement de la confiance les moyens de surmonter les divisions causées par la mauvaise communication et les fréquentes invectives politiques. Il s'agit notamment d'appuyer les droits linguistiques et l'apprentissage des langues, grâce à la plateforme en ligne d'apprentissage de l'albanais et du serbe parrainée par la MINUK, qui compte plus de 70 000 utilisateurs. Nous aidons les familles des personnes portées disparues par l'intermédiaire du Centre de ressources sur les personnes portées disparues. Nous encourageons et continuerons à encourager

l'autonomisation des jeunes dirigeants et des dirigeantes en mettant à leur disposition d'importantes plateformes leur permettant de participer à tous les niveaux de la prise de décisions. Nous contribuons à garantir l'égalité d'accès à la justice en améliorant l'infrastructure des salles d'audience, l'aide juridictionnelle gratuite et les services d'interprétation juridique. Le mois prochain, nous inaugurerons un centre de dialogue communautaire conçu et dirigé par des défenseurs locaux du renforcement de la confiance. Nous continuons à renforcer nos travaux cohérents et transversaux avec les organismes des Nations Unies et avec tous nos partenaires internationaux. Ensemble, nous augmentons régulièrement le nombre de partisans du compromis politique, malgré toutes les difficultés auxquelles nous nous heurtons, tout en démontrant les effets positifs de cette voie sur la vie quotidienne de la population.

Nous devons tous aspirer à ce que l'accumulation des efforts déployés au niveau international permette désormais de tracer une voie réaliste vers la normalisation. Les obstacles à ce processus peuvent prendre la forme de gesticulations ou d'un manque de volonté politique d'ouvrir un espace propice à l'acceptation de l'opinion publique. La mise en œuvre se heurtera certainement à de nombreux écueils et nécessitera de la patience. Toutefois, aucun de ces écueils n'est à la hauteur des gains que la persévérance et les promesses tenues nous permettront d'obtenir pour les citoyens.

La MINUK restera déterminée à appuyer, à tous les niveaux, les progrès accomplis, ce qui constitue l'un des aspects les plus importants de son mandat. Nous le ferons dans l'espoir que les choix faits par les dirigeants politiques et le respect de leurs obligations et de leurs engagements permettront d'offrir de meilleures perspectives à une génération qui mérite mieux. Pour jouer son rôle, la Mission continue de compter sur l'appui du Conseil, tout en collaborant avec ses partenaires au sein et au-delà de toutes les entités du système des Nations Unies. Je remercie le Conseil de nous fournir cet appui et de promouvoir des solutions servant les intérêts d'une nouvelle génération au Kosovo et dans la région.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M^{me} Ziadeh de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie.

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe ; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Comme toujours, c'est un honneur pour moi d'être ici aujourd'hui. Je suis convaincu que les efforts déployés par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Kosovo, M^{me}

Ziadeh, le sont dans un esprit constructif, et nous nous félicitons de sa volonté et de son dévouement. Cependant, le fait est que le rapport (S/2023/247) que nous examinons aujourd'hui n'est pas, et ne sera jamais, suffisant pour garantir une compréhension complète et essentielle de toutes les incidences des problèmes de sécurité et des autres problèmes au Kosovo-Metohija sur les flux régionaux et mondiaux. Par conséquent, il est essentiel de continuer à examiner le rapport du Secrétaire général dans le cadre d'une séance publique afin de mieux faire comprendre à l'ensemble des Membres de l'ONU et au grand public la situation complexe et inquiétante qui règne dans la région du Kosovo-Metohija.

Je prends la parole devant le Conseil à l'heure où les appels au respect de la Charte des Nations Unies y sont plus vibrants que jamais. C'est exactement cet appel que la République de Serbie ne cesse de lancer depuis 24 ans, mais à une petite différence près, qui est importante, à savoir qu'une puissante minorité nous fait croire que l'exemple du Kosovo-Metohija est soi-disant *sui generis*. Tout au long de l'histoire, il a été démontré que de telles exceptions créent des précédents, et que ces derniers influencent grandement les règles existantes et l'interprétation des normes du droit international. Il existe de toute évidence une politique de deux poids, deux mesures qui entraîne des interprétations différentes des principes universels de respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État Membre de l'Organisation des Nations Unies. Apparemment, ces principes ne s'appliquent pas à la Serbie.

C'est pourquoi il est de mon devoir d'appeler à une application cohérente de la résolution 1244 (1999) qui, je le répète, est valide, et n'a malheureusement jamais été mise en œuvre de manière cohérente ou complète à ce jour. Dans le même temps, conformément à la résolution, nous demandons que la présence et l'action de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) ne soient pas réduites, et que sa capacité, son champ d'action et son mandat restent inchangés. La résolution 1244 (1999), telle qu'adoptée par le Conseil en 1999, est toujours en vigueur. Le Conseil doit soit l'annuler, soit la respecter. Et s'il ne la respecte pas, la question se pose de savoir si l'ONU existe encore.

Le dialogue entre Belgrade et Pristina est dans une phase très complexe et très importante, voire décisive, sur le plan politique. D'une part, les accords conclus à Bruxelles le 27 février et à Ohrid le 28 mars, avec la médiation de l'Union européenne, nous ont permis de préserver la dynamique qui sous-tend les tentatives de normalisation des relations. D'autre part, comme le montre en partie

le rapport du Secrétaire général, les Serbes et les autres communautés non albanaises vivent toujours dans un climat de peur, d'incertitude et de pression sur le terrain.

Tout d'abord, il est nécessaire que tous les accords précédents – à commencer par le Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, que j'ai signé il y a 10 ans aux côtés de Catherine Ashton et de Hashim Thaçi – soient mis en œuvre de manière cohérente et complète, et il faut mettre en place l'association des municipalités serbes dès que possible, car c'est le seul mécanisme à même de protéger les droits et la sécurité de la communauté serbe au Kosovo-Metohija.

Il y a 10 ans, le 14 juin 2013, le Conseil de sécurité tenait une séance dans cette même salle à la suite de la signature de l'Accord de Bruxelles du 19 avril 2013, qui avait alors été qualifié de document historique. L'ancien Secrétaire général Ban Ki-moon signalait dans son rapport (S/2013/254) que l'Accord prévoyait la création d'une association de municipalités serbes dotée d'un statut et d'un éventail de compétences. La Représentante permanente des États-Unis de l'époque, Susan Rice, avait déclaré que l'Accord réaffirmait une autonomie municipale à grande échelle pour la communauté serbe dans le nord du pays. L'Ambassadeur français Briens avait quant à lui déclaré que le Kosovo devait accorder à une future communauté de régions majoritairement serbes une autonomie substantielle.

Et que s'est-il passé pendant ces 10 ans ? Rien. Nous savons que Pristina se soustrait délibérément à cette obligation. Le fait qu'ils n'aient commencé à aborder ce sujet important que le 2 mai est désolant, bien qu'il ait été reconnu comme une étape clef et fondamentale dans la mise en œuvre du plan européen par nul autre que le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell Fontelles, qui a déclaré à l'ensemble de la communauté européenne que l'association des municipalités serbes devait être créée dès maintenant.

Au vu de tout ce qui a été fait jusqu'à présent, nous sommes certains que Kurti ne s'acquittera jamais de l'obligation de former l'association des municipalités serbes, dans la mesure où la paix et le succès du dialogue ne sont pas son objectif ; son objectif est d'expulser tous les Serbes du Kosovo-Metohija. Et comme les membres le savent, la création de l'association des municipalités serbes est la première condition nécessaire à la poursuite de la mise en œuvre des accords conclus à Bruxelles et Ohrid. En d'autres termes, il faut veiller à ce que toutes les personnes vivant au Kosovo-Metohija puissent mener une vie digne et normale.

Je tiens à souligner que la République de Serbie prendra toutes les mesures juridiques, politiques et économiques possibles pour protéger la vie et les droits humains et politiques fondamentaux des Serbes et des autres populations non albanaises du Kosovo-Metohija. Afin de poursuivre le progrès socioéconomique général des communautés serbes, le Gouvernement serbe accélérera, au moyen d'un programme d'investissement spécial, le développement des infrastructures et augmentera les mesures de soutien financier à l'économie, aux agriculteurs, à la jeunesse et aux catégories socialement vulnérables.

La dure vérité est qu'au cours des 20 dernières années, le Kosovo-Metohija est passé d'un environnement multiethnique à un territoire presque ethniquement pur. Je tiens à rappeler que plus de 40 000 Serbes vivaient autrefois à Pristina, alors qu'ils sont aujourd'hui moins d'une centaine. Dans l'ancienne ville impériale de Prizren, où je suis né et qu'il me faut aujourd'hui une autorisation pour visiter, on comptait plus de 10 000 Serbes, alors qu'il n'en reste plus qu'une vingtaine aujourd'hui, et je pourrais citer bien d'autres exemples. Quels mots les membres utiliseraient-ils pour décrire ce phénomène, qui consiste à œuvrer de manière systématique à l'élimination de tous les Serbes et à les priver de tous leurs droits ? Ces actions destructrices bénéficient-elles d'un appui, et qui le fournit ?

Le fait que, 24 ans après l'adoption de la résolution 1244 (1999), le rapport mentionne toujours le chiffre de 200 000 personnes déplacées du Kosovo-Metohija est accablant. Les retours sont si peu nombreux – le rapport que nous examinons actuellement fait état de 112 retours volontaires, dont 60 étaient des Serbes du Kosovo – qu'à ce rythme, il faudra des siècles pour que tous les exilés rentrent chez eux. Les membres m'ont bien entendu : des siècles. Le taux de retour, qui est toujours inférieur à 2 % – 1,9 %, pour être exact – est le plus faible pourcentage de rapatriés dans les zones ayant été touchées par un conflit dans le monde. Ces chiffres sont-ils le résultat des avancées démocratiques de Pristina et de sa contribution à la coexistence pacifique des Serbes et des Albanais au Kosovo-Metohija ? Le Conseil pense-t-il vraiment que cette question ne doit plus être évoquée ? Que ceux qui ont été expulsés doivent le rester à jamais ? Ou bien la résolution 1244 (1999), une résolution de cet organe, dit-elle le contraire ?

Nous avons également constaté que le patrimoine spirituel orthodoxe serbe au Kosovo-Metohija fait l'objet d'attaques de la part des Albanais du Kosovo pour deux raisons. Ils considèrent que ce patrimoine fait partie d'objets médiévaux albanais ou le présentent à tort comme

byzantin ou illyrien. Nous assistons, au XXI^e siècle, à des pratiques consistant à effacer l'histoire, à la destruction de certains bâtiments de l'Église orthodoxe serbe, à la profanation de cimetières orthodoxes et à la négation du droit à la liberté de religion. Les citoyens n'ont même pas le droit de se rendre dans les cimetières où reposent leurs ancêtres.

S'agit-il là du principe de l'autodétermination des uns au prix de l'élimination des autres ? L'objectif et l'intention de Pristina d'effacer toute trace de la présence serbe au Kosovo-Metohija sont également évidents dans cette action. À cela s'ajoute la tendance actuelle à de fréquentes attaques motivées par des considérations ethniques pendant les fêtes religieuses. Les blessures infligées à Stefan Stojanović, un garçon de 11 ans, et à son cousin Miloš Stojanović, âgé de 21 ans, dont le seul péché était de célébrer le Noël orthodoxe et de se rendre dans la forêt pour ramasser l'arbre sacré de Noël, soulèvent la question du type de message que nous envoyons à la population serbe restante au Kosovo-Metohija. Quelles possibilités ont-elles été créées pour permettre le retour des 200 000 Serbes qui ont été exilés du Kosovo ? Quelles sont les perspectives pour les communautés non albanaises restantes ?

Face à l'état actuel de la démocratie au Kosovo-Metohija, les représentants légitimement élus des Serbes se sont retirés de la vie politique, insistant sur le respect de conditions bien connues : tout d'abord, comme cela a été clairement appuyé ici, la création de l'association des municipalités serbes, qui est une obligation internationale pour Pristina et qui a été mentionnée par cet organe il y a 10 ans ; la garantie de la liberté de circulation pour les Serbes ; et le retrait des forces de police albanaises illégalement déployées dans le nord du Kosovo-Metohija. Tous ces éléments étaient prévus dans l'Accord de Bruxelles du 19 avril 2013. Belgrade a soutenu ce type de manifestation pacifique et considère que les demandes de la communauté serbe sont raisonnables et légitimes. Je rappelle au Conseil qu'au cours de l'année écoulée, les droits démocratiques fondamentaux des Serbes du Kosovo-Metohija ont été violés à deux reprises : lorsqu'on les a empêchés de voter lors du référendum et lorsque, pour la toute première fois, ils n'ont pas pu prendre part au scrutin du 3 avril, ce qui est en contradiction avec la résolution 1244 (1999) et les décisions de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Paradoxalement, les dirigeants actuels de Pristina se sont obstinés à organiser des élections spéciales dans quatre municipalités majoritairement peuplées de Serbes.

La Serbie est totalement opposée à l'organisation violente et illégale d'élections spéciales, car, pour nous, la raison pour laquelle les dirigeants actuels de Pristina ont

pris une telle décision est claire : il s'agit d'une tentative évidente de retirer par la force les droits et les compétences de la communauté serbe et d'instaurer un contrôle total. De toute évidence, une partie de la minorité puissante soutient cette décision, car reconnaître les résultats de ces élections spéciales est une sorte de défaite pour la démocratie, puisque cela représente l'occupation du nord du Kosovo-Metohija. Je rappelle au Conseil que ces élections se sont déroulées dans la violence, sous une forte pression et dans des conteneurs sécurisés par les mêmes personnes qui tirent sur les Serbes et les autres non-Albanais.

Naturellement, sur un total de 45 095 personnes, seules 13 personnes de nationalité serbe ont voté lors de ces élections. Est-il normal, légal, ou même juste, qu'à peine 2 % de la population, soit 1 500 Albanais votants sur 45 000 personnes, décident du sort de 98 % de la population, à une période marquée par des tensions interethniques extrêmement vives ? Tout cela se produit à un moment où la question de l'adhésion de Pristina au Conseil de l'Europe est envisagée sous la contrainte. Ce chantage et cette manœuvre politique qui visent à retarder de 10 ans la formation de l'association des municipalités serbes doivent être clairement et largement condamnés. Les dirigeants albanais actuels ne se soucient même pas des règlements, et encore moins des valeurs communes des institutions auxquelles ils veulent adhérer pour atteindre leurs propres objectifs politiques.

Pristina est manifestement convaincue que son histoire prime tous les droits, et que chacun de ses actes sera toujours toléré. C'est peut-être vrai, car la libéralisation des visas avec l'Union européenne dont elle a bénéficié n'inclut pas les Serbes du Kosovo-Metohija. Autrement dit, les Serbes font l'objet de discrimination par rapport aux Albanais. Tous les mécanismes visant à renforcer prématurément les capacités de Pristina ne font qu'aggraver la situation et priver la communauté serbe de ses droits. Si l'absence de réaction est synonyme d'approbation, il est normal d'avoir l'impression que les mesures destructrices prises par les dirigeants actuels de Pristina, qui font pression sur les communautés non albanaises du Kosovo-Metohija, sont légitimées et récompensées. Cette situation a des conséquences antidémocratiques particulières pour les représentants de la Liste serbe, les représentants légitimes du peuple serbe au Kosovo-Metohija. Alors que de nombreux membres de la Force de sécurité du Kosovo ont été libérés au bout de trois mois seulement, le Vice-Président de la Liste serbe, Bratislav Nikolic, et quatre Serbes de Srpska sont emprisonnés depuis 18 mois pour des chefs d'accusation à motivation politique.

En raison de l'extrême détérioration des conditions de sécurité dans la Province à la fin de l'année dernière, la Serbie, conformément à la résolution 1244 (1999), a envoyé une demande de retour au Kosovo-Metohija d'un millier de membres des forces de sécurité serbes, à laquelle on n'a pas accédé. Afin d'éviter tout dilemme, je précise que cette démarche est conforme à la résolution 1244 (1999), adoptée par le Conseil. Nous demandons de nouveau que la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) fasse des efforts supplémentaires pour garantir le droit à la vie et à la sécurité de la communauté serbe du Kosovo-Metohija. Au cours de l'année écoulée, dans le nord du Kosovo-Metohija, dans les municipalités à majorité serbe, les unités dites spéciales du Groupe régional d'appui aux opérations ont effectué jusqu'à 12 incursions sans le consentement de la KFOR et des maires des quatre municipalités. Cette année, cinq incursions illégales de ce type ont déjà été enregistrées. Ce type d'incidents peut entraîner une spirale de violence difficile à contrôler.

Je saisis cette occasion pour appeler l'attention sur un autre comportement négatif des dirigeants actuels de Pristina : l'instrumentalisation des prétendus représentants des unités spéciales et de la police pour alimenter les tensions interethniques. Il existe de nombreux exemples : c'est le représentant de la prétendue Force de sécurité du Kosovo qui a participé à l'attaque, déjà mentionnée, contre des enfants serbes durant la célébration d'une fête religieuse. C'est pourquoi nous sommes très surpris que, en contravention des dispositions du droit international et malgré les avertissements de l'ONU, de l'Union européenne et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, le processus de transformation en armée de la prétendue Force de sécurité du Kosovo se poursuive. Je rappelle au Conseil que, conformément à la résolution 1244 (1999) et à l'Accord militaire technique, seule la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR) a un mandat exclusif pour tous les aspects militaires relatifs à la sécurité. Comment interpréter, sinon comme une menace, la création de bastions et de bases près de la ligne administrative du territoire exclusivement habité par les Serbes ?

L'application de l'accord concernant l'affectation de membres de la « Force de sécurité du Kosovo » aux troupes d'infanterie des forces armées britanniques stationnées dans les Îles Malvinas est particulièrement préoccupante. Une telle démarche est en totale contradiction non seulement avec la résolution 1244 (1999), mais aussi avec les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale concernant le règlement pacifique du différend dont font l'objet les Îles Malvinas.

La Serbie est déterminée à devenir un membre à part entière de l'Union européenne. Nous partageons

et promovons les valeurs européennes et prônons le respect des normes fondamentales du droit international, en respectant les principes fondamentaux sur lesquels l'ONU a été créée. Dans ce sens, nous sommes attachés au processus de recherche d'une solution durable dans le cadre du dialogue entre Belgrade et Pristina, que nous considérons comme revêtant un intérêt stratégique pour l'ensemble de la région, l'Europe et la géopolitique en général. Dans mon exposé, je n'ai jusque-là évoqué qu'une partie du problème et de la situation instable sur le plan de la sécurité au Kosovo-Metohija, que l'autre partie utilise pour nous empêcher délibérément de focaliser toute notre attention sur la recherche d'un compromis. Un an, c'est trop, a fortiori 10 ans, pour s'acquitter des obligations contractées.

Nous ne devons pas délaissier ces obligations, car nous abandonnerions alors les habitants du Kosovo-Metohija. Nous devons nous consacrer sincèrement au dialogue, mais je suis malheureusement convaincu que même à la présente occasion, dans la déclaration de la représentante de Pristina, nous entendrons une série d'accusations contre la Serbie concernant les interprétations apparemment différentes de l'Accord-cadre d'Ohrid, et elle mettra l'accent sur les conséquences du conflit au Kosovo-Metohija. À cette occasion, elle évoquera la responsabilité serbe, et la Serbie sera présentée comme l'outil d'un autre pays. Il est curieux que les représentants de Pristina parlent de patronage avec tant de légèreté, mais insistent uniquement sur la responsabilité de la Serbie et de Belgrade.

Par contre, ils font fi du bruit que fait leur silence. On n'entend pas un seul mot sur leur responsabilité concernant les conditions de sécurité actuelles, ni sur le fait qu'ils ne se sont pas acquittés de leurs obligations, telles que la formation de l'association des municipalités serbes. Je me dois une fois de plus de demander clairement et sans équivoque la formation sans condition et de toute urgence de l'association des municipalités serbes, conformément à l'Accord de Bruxelles. Il est inacceptable que les discussions sur ce sujet important ne commencent que le 2 mai, alors que, parallèlement, une initiative menée au sein du Conseil de l'Europe compromet de manière directe ce dialogue.

C'est la vingt-cinquième fois que je m'exprime devant le Conseil sur l'importance du Kosovo-Metohija pour le peuple serbe. Le peuple serbe vit au Kosovo-Metohija depuis des siècles et continuera de vivre dans cette province. En témoigne notamment notre patrimoine historique, culturel et religieux, auquel nous ne pouvons et ne voulons pas renoncer.

Nous avons entendu dire que lorsqu'elles veulent justifier la violation du droit international concernant la reconnaissance de l'indépendance unilatéralement déclarée du Kosovo, les personnes utilisent l'expression *sui generis* comme alibi. C'est vrai. C'est vrai que pour la Serbie, le Kosovo est *sui generis*. C'est là que la Serbie est née. C'est là que se trouve l'essence de l'histoire et de l'orthodoxie serbes. Quatre églises médiévales serbes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO se trouvent au Kosovo-Metohija, le Patriarcat de Peć du XIII^e siècle, Notre-Dame de Ljeviška de 1307, Gračanica de 1321 et Visoki Dečani de 1335, qui figurent toutes sur la liste des sites menacés du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2006. En outre, depuis 2021, Dečani figure sur la liste des sept monuments culturels les plus menacés d'Europe. Des grenades ont été lancées sur Dečani. Des graffitis liés à Daech ont été griffonnés sur des églises.

Les Albanais du Kosovo-Metohija ne respectent pas les décisions rendues par leurs tribunaux en ce qui concerne les biens ecclésiastiques. Le Chef de l'Église orthodoxe serbe, le patriarche Porfirije, s'est vu interdire d'entrer au Kosovo et d'y célébrer des cérémonies religieuses. Il lui a été interdit d'entrer dans le Patriarcat de Peć, siège de l'Église orthodoxe serbe depuis le XIII^e siècle. Voilà ce qu'est la démocratie. Voilà ce que sont les droits humains. Le patriarche Porfirije s'est vu interdire l'entrée au Kosovo, tandis que les membres de Daech peuvent y entrer librement. Je tiens à rappeler au Conseil qu'en termes de pourcentage de la population, la majorité des combattants étrangers dans le monde sont originaires du Kosovo et qu'ils sont au nombre de 350 en Syrie et en Iraq. Quelque 98 d'entre eux sont morts au service de Daech. Il en reste 96.

Alors oui, il est vrai que pour la Serbie, le Kosovo est *sui generis*, tout comme Jérusalem l'est pour les juifs, La Mecque pour les musulmans et le Vatican pour les catholiques. C'est pourquoi je tiens à déclarer clairement ici, au Siège de l'ONU, que la Serbie ne peut pas reconnaître et ne reconnaîtra jamais l'indépendance unilatéralement déclarée du Kosovo et qu'elle n'acceptera jamais que le Kosovo devienne Membre de l'ONU.

J'ai également répété à plusieurs reprises que la Serbie voulait la paix. Nous voulons discuter et contribuer à la normalisation des conditions et à la coexistence pacifique des Serbes et des Albanais au Kosovo-Metohija, que nous souhaitons depuis longtemps. À ce stade du dialogue, nous n'avons pas de temps à perdre et nous sommes obligés de nous consacrer réellement à l'objectif final, qui, au moins pour la partie serbe, consiste à assurer une coexistence pacifique et à normaliser la situation. Comme je l'ai mentionné précédemment, à une époque où

les appels au respect de la Charte des Nations Unies n'ont jamais été aussi forts, nous attendons à juste titre que ces appels s'appliquent de la même manière à tous les États Membres de l'ONU. Nous sommes malheureusement tous conscients aujourd'hui des conséquences du soutien apporté à la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo en 2008. Nous avons tenté de mettre en garde contre les effets négatifs de cette décision, qui ne manquerait pas d'ouvrir une boîte de Pandore dans les relations internationales. La soi-disant indépendance du Kosovo a provoqué de graves turbulences dans les relations internationales, des divisions entre les pays, au niveau mondial ainsi que dans les organisations internationales et les groupes politiques.

Quinze ans après cette soi-disant déclaration d'indépendance, je tiens à dire très clairement, en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de la Serbie et alors que je suis conscient de la position de tous les États Membres de l'ONU sur la question, qu'au cours des dernières années, 28 pays ont révoqué leur reconnaissance du Kosovo et que, sur les 193 États Membres de l'ONU, seuls 84 le reconnaissent aujourd'hui. Il est impossible que le Kosovo devienne Membre de l'ONU, car il n'est pas soutenu par la majorité. N'importe qui peut demander aux membres du Conseil de sécurité de confirmer ce fait. Je me sens obligé de saisir cette occasion pour exprimer une fois de plus ma gratitude à la majorité des États Membres qui n'ont pas reconnu l'indépendance unilatéralement déclarée du Kosovo par respect pour le droit international, car nous savons que le danger posé par les démarches unilatérales qui conduisent à la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'un État peut s'étendre à d'autres régions et pays du monde. En définitive, je ne veux dire qu'une chose à tous les Membres de l'ONU et à l'organe respecté qu'est le Conseil de sécurité : nous devons respecter la Charte des Nations Unies et les résolutions des organes de l'ONU si nous voulons que l'effet réel et la normalisation de l'action mondiale soient valables pour tous et appliqués sans exception ni deux poids, deux mesures.

Nous sommes entièrement voués au dialogue. Comme le Conseil le sait, j'ai signé le Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations il y a 10 ans. L'autre partie ne s'intéresse qu'à l'indépendance du Kosovo. L'Accord adopté à Bruxelles ne porte pas sur la reconnaissance mutuelle, mais plutôt sur la normalisation des relations futures. Ce n'est pas à nous de décider si c'est trop peu pour les représentants de Pristina. Nous ferons tous les efforts possibles. Nous sommes prêts à mettre en œuvre tous les principes de l'Accord. Mais

avant cela, nous devons nous assurer que les engagements pris il y a plus de 10 ans pour créer l'association des municipalités à majorité serbe sont respectés aujourd'hui. Dans le cas contraire, il ne peut y avoir d'accord d'aucune sorte.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Gërvalla-Schwarz.

M^{me} Gërvalla-Schwarz (*parle en anglais*) : Après la tirade habituelle de calomnies et de plaintes, et toute la propagande et les affirmations selon lesquelles la Serbie est traitée injustement, je voudrais formuler quelques brèves observations et passer ensuite aux faits nouveaux vraiment importants, à savoir réels, pour la population du Kosovo et de la région.

Puisqu'au lieu de parler en anglais, M. Dačić s'est exprimé aujourd'hui dans la langue de la population majoritaire de son pays, comme l'ont fait ses prédécesseurs, j'ai aussi voulu intervenir en albanais, qui est la langue parlée par la majorité dans mon pays, la République du Kosovo. Malheureusement, la présidence du Conseil a rejeté ma demande, c'est pourquoi je poursuivrai en anglais.

Le rapport (S/2023/247) sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), le comportement agressif de la Serbie et les menaces qu'elle fait peser sur la paix dans la région, l'alliance entre la Russie et la Serbie autour du racisme, ainsi que les succès de notre jeune État et sa position en Europe et dans le monde, seront autant de facteurs importants. Nous pouvons résumer le rapport actuel sur la MINUK en disant que plus de 90 de ses quelque 100 points contiennent des erreurs minimes, majeures ou graves, et que des évolutions et des événements importants sont complètement passés sous silence. Ces graves lacunes ne sont pas nouvelles. Les problèmes de la MINUK dans notre pays et au niveau international sont connus depuis de nombreuses années. Alors qu'un grand nombre d'organismes méritants des Nations Unies accomplissent un travail indispensable pour la paix et la stabilité partout dans le monde, la MINUK est devenue un facteur de déstabilisation et ne sert ni la stabilité ni la paix dans la région. Le rapport montre également à quel point on peut se passer de ses services. Cela m'amène à parler des véritables évolutions qui peuvent être porteuses d'espoir pour la région et, partant, pour la paix et la stabilité.

Dans le rapport sur la MINUK, il n'est fait mention du processus de Berlin, par exemple, que dans une note de bas de page. Le rapport ne fait mention ni du sommet qui s'est tenu à Berlin en novembre 2022, ni de celui qui a été organisé à Tirana – pour la première fois dans l'histoire des Balkans. Cependant, le processus de Berlin, qui est stratégiquement orienté vers l'Union européenne, est le

plus important pour l'ensemble de la région en tant que partie intégrante des efforts européens.

Le sommet de Berlin a donné lieu à la signature d'accords importants, notamment sur la reconnaissance mutuelle des cartes d'identité et des diplômes professionnels et universitaires. Le Kosovo, l'Albanie et la Macédoine du Nord ont ratifié les accords, tandis que le Monténégro semble sur le point de le faire. Toutefois, les pays dans lesquels Vučić et Dačić ont de l'influence font obstacle au processus. Précisons également que le Président serbe Vučić a lui-même signé les accords, et pourtant la propagande se poursuit. Il est de notoriété internationale, tant du côté de ses amis que de celui de ses ennemis, que lorsque le Kosovo promet quelque chose, il tient parole. Nous ne sommes pas revenus sur un seul accord signé. Ce qui n'est pas le cas de Vučić, Dačić et d'autres. Du fait de leur ADN politique, il leur est impossible de tenir parole. Si les promesses faites et les signatures apposées ne sont pas honorées, les négociations tournent à la mascarade. Il s'agit là d'un manque de civisme, d'une attitude scandaleuse et d'un signe de mépris à l'égard de l'ensemble de la communauté diplomatique. La stratégie serbe consiste à faire obstacle à l'intégration des Balkans dans l'Europe, et derrière ces tentatives de prise de pouvoir se trouve la Russie, qui œuvre par l'intermédiaire de la Serbie, son supplétif dans les Balkans. Quand des personnes affichent un comportement malhonnête ou déloyal, il importe de prendre des mesures punitives contre elles plutôt que de négocier avec elles. De plus en plus de voix en Europe, du Kosovo aux Pays-Bas en passant par l'Allemagne, réclament aujourd'hui des sanctions contre la Serbie. Parce qu'on ne négocie pas avec les tricheurs, on les oblige à assumer les conséquences.

En fin de compte, l'intégration dans l'Union européenne se poursuivra sans la Serbie. Cela vaut non seulement pour le processus de Berlin, mais aussi pour le projet de marché régional commun de l'Union européenne, qui promeut l'intégration dans le marché de l'Union, et cela vaut également pour le dialogue entre la République du Kosovo et la Serbie. La Serbie ignore largement les accords signés en 2011, 2013 et 2015. Vučić et Dačić sont les principaux responsables de cette constante rupture de contrat. Lorsque nous évoquons ou examinons les Balkans ou les facteurs de déstabilisation qui y sont présents, nous ne pouvons faire abstraction de la menace réelle que représentent la Russie et la Serbie pour la région. Nous l'avons vu de nos propres yeux. Le Conseil de sécurité a été témoin de la réalité de l'agression de la Russie contre un voisin pacifique. Cette situation a contraint l'Europe et le monde à prendre des décisions – des décisions pour

sauver des vies et préserver l'humanité. Le Kosovo a fait l'objet d'une de ces décisions, dans laquelle nos alliés ont pris position pour mettre fin à un génocide, comme nous le faisons aujourd'hui pour l'Ukraine. L'Union européenne exprime à juste titre sa solidarité avec son partenaire européen, l'Ukraine. Ceux qui souhaitent adhérer à l'Union européenne doivent en particulier respecter sa ligne commune. La Serbie affirme avoir des aspirations européennes et elle s'y est engagée dans des accords avec l'Union européenne. Cependant, nous ne connaissons que trop bien les jeux politiques de la Serbie. Vučić se revendique comme un partenaire de l'Europe, mais il a été incapable de respecter les accords mêmes que son pays a signés. Au lieu d'une politique étrangère commune avec l'Union européenne, il y a une politique étrangère commune avec la Russie. Au lieu de prendre des sanctions contre l'agresseur, la Russie, la Serbie s'emploie activement à devenir une plaque tournante permettant à la Russie de mener à bien ses activités véreuses dans les domaines économique, militaire et de la contrebande.

La Serbie soutient ainsi activement la guerre et le génocide contre l'Ukraine. Le vote de la Serbie à l'ONU ne vaut rien, car les Serbes aident aussi la Russie à mener une guerre barbare pour annihiler l'existence de l'Ukraine. D'aucuns pourront oublier, et ils le feront, que Vučić et Dačić ont été les partisans enthousiastes et les complices des premières guerres d'extermination raciale depuis les nazis, les guerres yougoslavo-serbes des années 90. Aujourd'hui, Poutine mène une guerre barbare fondée sur des motifs raciaux. Il s'agit bien sûr d'une manœuvre sournoise typique de Poutine. Poutine avait déjà envoyé des troupes à Pristina en 1999, et aujourd'hui encore, il envoie des troupes, celles du brutal groupe Wagner qui ont été envoyées en Serbie et à nos frontières. Or, le rapport de la MINUK ne dit rien à ce sujet. En tant que plus proche allié de la Russie, la Serbie est la plus grande menace pour la paix dans les Balkans. Vučić, Dačić, Šešelj et Vulin vivent dans le monde dangereux de la suprématie serbe. La Serbie a décidé de faire du « Monde serbe » un programme de son Gouvernement, une version 2.0 de la Grande Serbie. Cela met en évidence la pathologie d'une idéologie nationaliste qui cherche encore à se venger d'une défaite survenue il y a plus de 500 ans, au lieu de se tourner vers l'avenir.

Il existe des raisons concrètes et stratégiques pour lesquelles la paix, le développement et la prospérité demeurent possibles dans la région et pour lesquelles les conflits ont été évités. La raison en est la présence de soldats des États-Unis et de l'OTAN sur le territoire de la République du Kosovo. C'est la seule raison qui empêche la Russie et la Serbie de porter leur agression

à son paroxysme. Malgré les manœuvres militaires que la Serbie mène avec la Russie, dont le nombre est passé d'une dizaine à près de 100 en 2021, malgré l'existence, à proximité du Kosovo, de bases militaires et d'espionnage russes déguisées en centres humanitaires, malgré la présence de troupes et d'avions de chasse serbes à notre frontière et malgré la guerre hybride menée par Vučić contre le Kosovo – caractérisée par des campagnes de propagande dans les médias, des alliances avec la criminalité organisée et des menaces contre les citoyens serbes du Kosovo qui s'opposent à sa politique –, il est clair pour les observateurs que, sans la présence de l'OTAN et des États-Unis, la guerre aurait déjà peut-être éclaté.

Le 17 février, jour de commémoration de notre indépendance, la République du Kosovo a célébré le quinzième anniversaire de son indépendance sous une météo idéale et dans la bonne humeur. Bien entendu, le rapport de la MINUK n'en fait pas non plus mention. Le Kosovo a reçu des félicitations du monde entier, de l'Asie à l'Afrique, en passant par l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. À Pristina, un défilé grandiose, pacifique et impressionnant des forces de défense et de police kosovares a eu lieu ce jour-là. Dans les rues, les citoyens ont célébré notre quinzième fête de l'indépendance avec une joie, une sérénité et un optimisme contagieux. La fierté que nos concitoyens éprouvent à l'égard de l'armée du Kosovo, qui est moderne et de plus en plus forte et qui jouit d'une expérience internationale, est tout aussi impressionnante.

Le Kosovo est fier de dire que, de concert avec ses partenaires et alliés de l'OTAN et de l'Union européenne, il est aujourd'hui le garant de la liberté et de la paix dans la région. Nous sommes également attachés à notre objectif de devenir plus solidement et plus étroitement intégrés à l'OTAN, parce que cela contribue aussi à notre paix et à notre liberté. Le Kosovo est heureux et fier d'appartenir à la famille des pays qui défendent résolument la Charte des Nations Unies. En revanche, la Serbie accroît sa dépendance à l'égard de la Russie, comme en témoigne l'accord signé récemment par Lavrov et son homologue serbe, lequel oblige la Serbie à coordonner sa politique étrangère avec la Russie, et non avec l'Union européenne. Le Kosovo a tiré les enseignements du passé. Nous nous faisons l'écho de ces mots dans cette salle pour que le monde les entende : plus jamais ça ! Plus jamais le Kosovo ne sera la victime sans défense d'une agression et d'un génocide. Plus jamais il n'y aura de destruction. Plus jamais il n'y aura de génocide perpétré par la Serbie. Plus jamais, avec nos alliés, nous ne resterons sans défense. Nous avons des alliés et nous sommes capables de défendre notre pays et nos citoyens contre cette agression.

Le Kosovo a considérablement avancé sur la voie de l'intégration européenne. Nous renforçons l'état de droit et luttons plus efficacement que jamais contre la corruption et la criminalité. Le Kosovo est un exemple de ce qu'il est possible de faire lorsqu'un pays décide de mettre fin à la corruption et de s'engager pleinement sur la voie de l'état de droit et de l'Europe.

C'est également pour cela que le Kosovo représente une provocation pour le régime de Belgrade. Le Kosovo a pleinement démontré qu'il est possible de se débarrasser de la corruption, de choisir de nouveaux visages et de prendre un nouveau départ plutôt que de se résigner. Cela constitue une menace directe pour le modèle de gouvernance de Belgrade et l'idée que le régime se fait de l'état de droit. Selon l'Indice de perception de la corruption de Transparency International, le Kosovo a gagné 20 places au cours des deux dernières années. Ce bond en avant témoigne de nos progrès. À l'aune de tous les indicateurs utilisés pour mesurer la démocratie, le Kosovo est le pays le plus démocratique de la région des Balkans, comme il l'a montré à maintes reprises. D'un autre côté, sur la base des mêmes indicateurs, la Serbie n'est même plus considérée comme un pays démocratique.

L'avenir du Kosovo se trouve en Europe et en Occident, car le Kosovo fait partie de l'Occident. Nous sommes bien intégrés dans la région, ayant signé des dizaines d'accords bilatéraux pour renforcer la coopération régionale dans de nombreux domaines. Le Kosovo n'a jamais accueilli autant de représentants étrangers et de hauts fonctionnaires du monde entier qu'au cours des deux dernières années, certains venant même de pays qui ne nous ont pas reconnus. Le Kosovo a enregistré une forte hausse des investissements étrangers, ainsi que des recettes fiscales et de la croissance, avec une augmentation de 10 % en 2021. Les entreprises internationales étudient les possibilités d'investissement et nombre d'entre elles ont déjà investi ou sont sur le point de le faire. Nous avons donc également des raisons d'être optimistes sur ce point.

Des invités du monde entier ont répondu à l'invitation de notre président à une conférence mondiale sur les femmes et la paix et la sécurité, une première réussie pour notre jeune pays. Nous œuvrons avec acharnement et efficacité à la levée des restrictions à l'exemption de visas par l'Union européenne d'ici la fin de l'année. Malgré la forte opposition de la Serbie, nous avons remporté une victoire capitale lorsqu'une grande majorité des membres du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ont accepté d'ouvrir la voie à l'adhésion de la République du Kosovo. Nous leur en sommes profondément reconnaissants et nous nous engageons à faire tout ce qui est en notre pouvoir afin que le Kosovo, comme on l'a si bien dit,

occupe la place qui lui revient au sein de la communauté internationale des nations.

La Serbie de Vučić et Dačić n'est pas l'Europe. Elle est tournée vers l'est, vers les vestiges des puissances passées. Elle ne cesse de trahir les accords signés avec l'Occident. Cette semaine encore, Vučić a diffamé les représentants européens en les traitant de menteurs et de tricheurs, eux les Occidentaux. Il a même prétendu être en désaccord avec presque tous les résultats provisoires du dialogue entre la Serbie et le Kosovo. Il est également évident que la Serbie ne veut pas d'un accord obtenu par la voie du dialogue. Au contraire, elle veut nuire à tout accord, et ce parce que la Serbie de 2023 ne veut plus adhérer à l'Union européenne. Vučić et Dačić veulent les milliards de l'Union européenne, mais ils ne veulent en aucun cas accepter ses valeurs, l'état de droit ou le principe de liberté des médias. Cela compromettrait leur pouvoir et leur contrôle. Vučić et Dačić aspirent à un ordre européen dirigé par Moscou. Un tel ordre ne peut cependant pas exister et ne deviendra pas. L'Union européenne, l'OTAN et l'ONU ne peuvent permettre et ne permettront pas l'avènement d'un ordre en vertu duquel la guerre, l'invasion et la violence deviennent des outils politiques.

Malheureusement, la Serbie n'a pas tiré les enseignements nécessaires de l'histoire. Les responsables du génocide sont toujours au pouvoir au sein du Gouvernement serbe. L'actuel Président de la Serbie, Aleksandar Vučić, était Ministre de la propagande du criminel de guerre Milošević pendant le génocide contre le Kosovo. Dans une certaine mesure, il continue de se comporter davantage comme un ministre de la propagande que comme un président. Le bras droit de celui que l'on appelle le boucher des Balkans – le criminel de guerre Milošević, responsable des guerres serbes et des génocides en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et au Kosovo – est l'homme qui a pris la parole juste avant moi. Il a les mains maculées de sang, tout comme son président. Pas une parole de regret n'a été prononcée. Au contraire, les victimes sont méprisées, la vérité déformée et les meurtriers portés aux nues. La façade d'un politicien qui pousse parfois la chansonnette ne change rien à la vérité historique.

Je le dirai en albanais et je le dirai également en une seule phrase en serbe. Ivica Dačić, qui est aujourd'hui Ministre des affaires étrangères de la Serbie, est responsable de massacres, de l'utilisation du viol comme arme de guerre et de crimes de guerre, et il devrait être traduit devant un tribunal chargé de juger les crimes de guerre. De 1992 à 2000, Dačić a été le bras droit du boucher des Balkans, Slobodan Milošević. Il l'a célébré comme un héros et lui a succédé. Lui et Vučić étaient les plus proches alliés de Milošević. Ils sont complices de génocide. Nous

sommes pourtant ici, assis en face de lui. Nous négocierons avec lui et son complice, Vučić. Nous négocierons parce que c'est nous qui voulons préserver la paix et trouver une solution durable au conflit. Nous, victimes de génocide et de la brutalité, sommes honorables et souhaitons instaurer la paix non seulement pour nous, mais aussi pour la région. Nous sommes le peuple du Kosovo.

Nous savons qu'il existe également une meilleure Serbie, une Serbie qui est encore faible, mais européenne, et qui veut cesser de représenter une menace pour ses voisins. Nous attendons cette Serbie et espérons qu'elle se matérialisera au plus vite. Les citoyens serbes peuvent prendre leur destin en main. Ils peuvent voter contre le racisme, la haine et l'incitation, enquêter sur les terribles crimes du passé et traduire leurs auteurs en justice. Ils peuvent tendre la main à tous leurs voisins, et pas seulement au Kosovo, pour coexister dans un climat pacifique et, à terme, établir une coopération. Tout cela est possible. Un pays peut prendre une nouvelle décision. Le Kosovo et d'autres pays ont montré que c'était possible. Nous restons vigilants, prudents et sceptiques, mais ouverts à une réconciliation sérieuse qui ne trahisse pas la justice. Nous voulons travailler avec tous les voisins du Kosovo, y compris notre difficile voisin du nord, dans la mesure du possible, parce que nous nous soucions de l'avenir de la région et du sort de nos enfants et petits-enfants.

Nous commémorons aujourd'hui la Journée nationale des personnes portées disparues en hommage aux victimes de disparition forcée au Kosovo. Chaque année, nous nous souvenons des plus de 1 600 personnes qui ont vraisemblablement été enlevées, tuées et enterrées par l'armée et les milices serbes. Le refus de respecter les défunts et leurs familles ou de fournir au Comité international de la Croix-Rouge des informations permettant de localiser les victimes, le boycott du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et le fait de priver les familles de leur droit au deuil pour leur permettre de tourner la page sont autant d'aspects de l'extrémisme serbe. La Serbie a nommé Veljko Odalović, responsable de crimes de guerre au Kosovo, en tant que représentant de sa commission nationale sur cette question délicate. Il est difficile d'imaginer un choix plus méprisant et plus cynique. Le Kosovo a proposé de passer chaque mètre carré de son territoire au peigne fin pour tenter de retrouver des personnes portées disparues, en utilisant les technologies les plus récentes et les plus efficaces. La Serbie bloque également les progrès à cet égard.

Aujourd'hui, nous marquons l'anniversaire d'un massacre inqualifiable. Il y a exactement 24 ans, le 27 avril 1999, dans un village catholique du Kosovo,

au moins 377 enfants, femmes et hommes ont été tués de façon barbare par des policiers et des militaires serbes. Le village a été attaqué au lance-grenades et les maisons ont été incendiées dans un acte barbare d'anéantissement. Non seulement au Kosovo, mais ailleurs également, chaque enfant sait que Vučić, Dačić et d'autres dirigeants de la Serbie sont des complices politiques et responsables de ces massacres et d'autres massacres terribles. En tant qu'État, le Kosovo enquêtera sur ces crimes et les traitera comme une obligation juridique, et l'état de droit fera en sorte que les responsables de la guerre, du génocide et de tous les crimes commis aient à répondre de leurs actes. Cela prendra peut-être du temps, mais la justice prévaudra. Toute impunité pour Dačić, Vučić et les autres prendra fin.

Le Président (*parle en russe*) : En ma qualité de Président, je remercie M^{me} Gërvalla-Schwarz de sa déclaration. Toutefois, je voudrais réfuter les affirmations selon lesquelles la présidence l'aurait empêchée de s'exprimer en albanais au Conseil de sécurité. La présidence a été informée qu'elle était prête à parler en anglais, comme l'ont fait ses prédécesseurs (voir S/PV.9155). Si M^{me} Gërvalla-Schwarz avait insisté pour parler en albanais, et il y a effectivement eu de tels précédents, mais je voudrais souligner que dans ces cas-là, les intervenants ne parlaient aucune des langues officielles de l'ONU, cette possibilité lui aurait été donnée.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je salue la participation à la présente séance du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, M. Ivica Dačić, que nous avons écouté attentivement. Je remercie M^{me} Caroline Ziadeh, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Kosovo et Chef de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), de son exposé détaillé. Nous prenons note de la déclaration de M^{me} Gërvalla-Schwarz.

L'Équateur apprécie à leur juste valeur les efforts déployés par la Représentante spéciale et le personnel de la MINUK pour promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme. Les travaux de la MINUK ne pourront progresser que dans le cadre d'une coopération efficace et constructive avec Pristina et Belgrade, leurs communautés et les acteurs régionaux et internationaux. L'Équateur appuie la recherche d'une solution dans le cadre de la résolution 1244 (1999).

Nous saluons les efforts déployés par les parties, en particulier les mesures prises pour réduire les tensions apparues l'année passée, et nous les exhortons à poursuivre sur cette voie et à s'abstenir de toute mesure unilatérale susceptible d'exacerber les tensions et de faire obstacle à l'instauration d'une paix durable.

Il convient d'associer la société civile, en particulier les femmes et les jeunes, au processus de normalisation des relations, et ces groupes doivent participer activement aux discussions, en veillant à ce que leurs besoins et leurs attentes soient pris en compte.

L'Équateur respecte le dialogue facilité par l'Union européenne, tel qu'il est reflété dans le Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, et s'en inspire. Nous saluons l'action menée par le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et par le Représentant spécial pour le dialogue entre Belgrade et Pristina et les autres questions régionales concernant les Balkans occidentaux, M. Miroslav Lajčák, qui déploient des efforts constants à cet égard. Nous espérons que les parties continueront à collaborer en toute bonne foi et dans un esprit constructif et qu'elles honoreront leur engagement de respecter l'accord. Sans aucun doute, ce nouveau cadre de négociations apporte l'espoir de parvenir à des solutions durables et de garantir le maintien de la paix et de la stabilité dans la région des Balkans, dans le contexte géopolitique complexe actuel.

D'autre part, il est préoccupant de constater que peu de progrès ont été réalisés en ce qui concerne les personnes qui sont toujours portées disparues depuis 1999. Nous espérons qu'avec l'appui de la MINUK, l'on pourra déterminer quelle est la meilleure façon d'offrir une assistance à leurs familles ; il s'agit là d'un important aspect humanitaire du processus de réconciliation.

Les cas de violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris les féminicides, évoqués dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/247) sont un autre sujet de préoccupation, d'où la nécessité pour les autorités du Kosovo d'intensifier leurs efforts pour assurer une protection effective des victimes de violences sexistes et domestiques et leur accès à la justice et à des services de soutien. Les responsables ne doivent pas rester impunis.

Comme dans tous les cas, l'Équateur appelle tous les acteurs concernés à faire preuve de la plus grande retenue et de tolérance. Nous attendons également d'eux qu'ils agissent avec le plus haut degré de responsabilité. Par conséquent, je profite de la présence de M^{me} Gërvalla-Schwarz dans cette salle pour réitérer la demande de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes de condamner la présence éventuelle de membres des

soi-disant « Forces de sécurité du Kosovo » en Amérique du Sud, ce qui constituerait une provocation injustifiée et serait contraire aux résolutions de l'ONU en la matière.

L'Équateur salue l'immense travail réalisé par la MINUK dans le cadre du processus de réconciliation, en particulier l'accent mis sur la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et du programme concernant l'état de droit. Les actions de la MINUK se sont avérées être des mesures de confiance pour les différentes communautés, permettant aux nouvelles générations d'être plus influentes et plus justes à l'avenir.

Pour terminer, je réaffirme également ma gratitude à l'Union européenne et à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour l'action qu'elles mènent en faveur de la consolidation d'une paix durable dans la région.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Kosovo, M^{me} Ziadeh, de son exposé d'aujourd'hui. Je salue la participation à la présente séance du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie et de la Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et de la diaspora de la République du Kosovo.

Malte est consciente de l'importance du rôle joué par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) dans la promotion de la sécurité et de la stabilité, et dans la préservation et la promotion des droits humains, de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes et des jeunes au Kosovo. Nous sommes également conscients de l'importance du rôle joué par l'Union européenne s'agissant de stabiliser la situation dans la région et de faciliter les discussions en cours entre les deux parties.

Malte se félicite du Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations conclu entre le Kosovo et la Serbie et souligne que nous sommes pleinement convaincus que le dialogue entre Belgrade et Pristina demeure d'une importance capitale. Ce résultat n'aurait pas pu être atteint sans les efforts constants et soutenus de toutes celles et tous ceux qui ont participé au dialogue. Cette évolution prouve qu'il est possible de trouver des solutions grâce à des échanges constructifs. L'Accord, nous l'espérons, sera le point de départ de nouveaux progrès et d'une amélioration durable des relations. Nous encourageons les deux parties à poursuivre sur cette lancée et à mettre pleinement en œuvre et sans

délai l'ensemble des obligations qui leur incombent en vertu de l'Accord. Son succès dépendra de la volonté politique de le mettre en œuvre.

Nous sommes toutefois préoccupés par certains des faits présentés dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/247), tels que les cas d'agression de civils, ainsi que les rapports faisant état d'actes d'intimidation et d'un emploi excessif de la force par les unités d'opérations spéciales. Nous appelons les deux parties à apaiser les tensions et à s'abstenir de mesures unilatérales ou de discours clivants susceptibles de réduire à néant les progrès accomplis jusqu'à présent.

Ce qu'il faut à ce stade, ce sont des mesures constructives permettant de créer un climat propice à la réconciliation, aux relations de bon voisinage et à la poursuite du dialogue. Nous soulignons une fois de plus que le dialogue est la clef pour régler les questions en suspens, et que la collaboration est le seul moyen de garantir la paix et la stabilité dans la région. La normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie conduira sans aucun doute à une plus grande prospérité économique et sociale dans la région. En outre, le renforcement de la coopération entre Pristina et Belgrade se traduira également par plus de stabilité dans les Balkans occidentaux.

Nous continuons à soutenir les réformes menées par le Kosovo et ses efforts sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne. Nous reconnaissons les progrès accomplis, notamment en ce qui concerne l'état de droit et l'administration publique, et nous continuons à soutenir les efforts ciblés déployés à cet égard. En outre, nous encourageons des réformes qui répondent aux besoins de tous les membres de la société et appelons à de larges consultations avec les différentes parties prenantes de la société civile, y compris les communautés vulnérables et marginalisées. À cette fin, nous nous félicitons de l'organisation par le Président Osmani d'un forum régional de haut niveau sur les femmes et la paix et la sécurité.

Les cas de violences sexuelles et fondées sur le genre, notamment des féminicides et des mariages d'enfants, qui ont été signalés sont alarmants. Nous saluons les efforts déployés pour renforcer le Code pénal, le Code de procédure pénale et le protocole relatif au traitement des cas de violence sexuelle, ainsi que la loi sur la protection et la prévention face à la violence domestique, à la violence faite aux femmes et à la violence de genre.

Malte réaffirme son appui à la MINUK dans ses efforts pour collaborer de manière active et constructive avec Pristina et Belgrade, ainsi qu'avec toutes les communautés du Kosovo et les acteurs régionaux et internationaux. Nous attendons avec intérêt un engagement

politique plus ferme en faveur de la mise en œuvre de l'accord conclu dans le cadre du dialogue facilité par l'UE, qui continuera à faire avancer le processus de normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Caroline Ziadeh, de son exposé.

Depuis sa création en 1999, la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a joué un rôle important en appuyant le Kosovo dans l'élaboration de sa constitution et la mise en place de son gouvernement et de son parlement. Même après sa reconfiguration, l'action de la MINUK continue de contribuer à la paix et à la stabilité au Kosovo et dans la région.

Le Japon félicite le personnel de la MINUK de son dévouement, et nous remercions la Représentante spéciale Ziadeh de son leadership et de sa collaboration active avec les partenaires locaux et internationaux, en particulier pendant les périodes de fortes tensions, dans le but d'encourager la désescalade, de promouvoir la confiance mutuelle au niveau local et de poursuivre les efforts visant à régler les questions en suspens.

Nous étions préoccupés par l'escalade des tensions entre le Kosovo et la Serbie à la fin de l'année dernière. Toutefois, les deux parties ont déployé des efforts qui ont abouti à la conclusion de l'Accord sur la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie, proposé par l'Union européenne le 27 février, qui a été suivi de l'« annexe de mise en œuvre » de l'Accord le 18 mars. Le Japon se félicite de ces accords et suit de près l'évolution de la situation.

Nous sommes également conscients que la situation au Kosovo est très différente de celle qui régnait au moment de la création de la MINUK. Par conséquent, tout en tenant compte de l'évolution politique et sociale et des efforts déployés jusqu'à présent par toutes les parties prenantes, nous estimons qu'il est nécessaire de réexaminer les fonctions et le mandat de la MINUK, et notamment l'éventualité de réduire ou d'éliminer les chevauchements avec les activités de l'Union européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

Le Japon attache une grande importance au dialogue entre le Kosovo et la Serbie. La normalisation des relations entre les deux pays par la voie du dialogue entre Belgrade et Pristina, facilité par l'Union européenne, contribuera à la paix et à la stabilité dans les Balkans occidentaux. Le Japon espère que les deux pays mettront en œuvre l'Accord de bonne foi.

En outre, nous continuons à soutenir les efforts déployés par le Kosovo en vue de son adhésion à l'Union européenne. Nous pensons que les réformes et les progrès en cours dans le pays permettront de franchir de nouvelles étapes dans cette direction. Nous encourageons le Kosovo à continuer à œuvrer à l'amélioration de son économie, de sa gouvernance et de sa situation en matière de droits humains, et à participer de manière constructive au dialogue facilité par l'Union européenne à cette fin.

Pour terminer, le Japon reste déterminé à soutenir les efforts de la communauté internationale pour promouvoir la paix, la stabilité et la réconciliation dans la région. Nous sommes prêts à travailler avec toutes les parties prenantes pour atteindre cet objectif.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Madame Caroline Ziadeh, pour sa présentation.

La séance d'aujourd'hui intervient dans le contexte d'avancées significatives vers la normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo. Nous nous en félicitons, même si je dois dire que le ton des deux Vice-Premiers Ministres et Ministres des affaires étrangères serbe et kosovar intervenus ce matin ne laisse pas d'interpeller et demeure assez inquiétant. Nous saluons l'esprit de responsabilité des deux parties qui a permis d'obtenir un accord de principe à Bruxelles le 27 février dernier, et un accord sur son annexe de mise en œuvre à Ohrid le 18 mars.

Ces progrès ont été réalisés grâce aux efforts de la médiation européenne. La France s'est également mobilisée au plus haut niveau, en soutien à celle-ci. Le Président de la République et la Ministre des affaires étrangères ont ainsi eu des échanges avec le Premier Ministre Kurti et le Président Vučić, en compagnie du Chancelier allemand Olaf Scholz, en marge de la Conférence de Munich sur la sécurité.

Nous attendons désormais de la Serbie et du Kosovo qu'ils s'engagent sans réserve, de bonne foi, et avec le même esprit de compromis, dans la mise en œuvre immédiate de l'ensemble de leurs engagements au titre de l'accord. Parmi ceux-ci, la mise en place d'une Association de municipalités à majorité serbe au Kosovo est un élément essentiel. La réunion entre le Président Vučić et le Premier Ministre Kurti qui aura lieu mardi prochain à Bruxelles doit permettre de lancer des discussions concrètes et substantielles sur un projet de statut. Nous saluons par ailleurs l'établissement la semaine dernière d'un comité conjoint qui est chargé de superviser la mise en œuvre de cet accord.

Cet accord renforce la perspective européenne de la Serbie et du Kosovo, perspective à laquelle la France réitère tout son attachement. Nous rappelons que l'ensemble des dispositions de l'accord et de son annexe de mise en œuvre font désormais partie intégrante des engagements des deux parties au titre de la perspective européenne.

Il est essentiel d'éviter une nouvelle crise sur le terrain dans les semaines qui viennent, afin de ne pas perturber la dynamique positive qui a été enclenchée. Aussi, nous appelons les deux parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute mesure unilatérale qui serait susceptible de nourrir les tensions. Nous encourageons le Kosovo et la Serbie à trouver des solutions sur l'ensemble des sujets courants, notamment la question de la conversion des plaques d'immatriculation et de la fourniture d'électricité au nord du Kosovo.

Nous avons pris note de la tenue des élections dans quatre municipalités du nord du Kosovo le 23 avril, et nous nous réjouissons de l'absence d'incidents. Nous saluons à cet égard le grand professionnalisme de la police kosovare, de la Force de paix au Kosovo de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et de la mission de l'Union européenne, EULEX. Nous regrettons toutefois la faible participation électorale et l'absence de participation de certains partis politiques. Dans ce contexte, ces élections ne sauraient constituer une solution politique de long terme pour les municipalités concernées. La priorité doit donc être la mise en œuvre de l'Association de municipalités à majorité serbe et le retour des Serbes dans les institutions kosovares.

Nous saluons enfin tous les efforts de la MINUK pour soutenir le processus de dialogue et pour renforcer la cohésion sociale au sein de la société kosovare. La France restera pleinement mobilisée, en soutien au dialogue facilité par l'Union européenne, pour obtenir des progrès rapides en vue d'une normalisation des relations entre la Serbie et le Kosovo. Il n'y a pas d'autre voie, ni pour la Serbie, ni pour le Kosovo, que de parvenir à un accord global, définitif et juridiquement contraignant pour régler de manière durable le différend entre les deux pays.

M. Eckersley (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Représentante spéciale de son exposé et du travail accompli par son équipe pour promouvoir la stabilité et le respect des droits humains au Kosovo.

Au cours de l'année écoulée, la démocratie et les institutions du Kosovo ont continué à faire la preuve de leur maturité. Cela se reflète dans l'ascension du pays au sein des classements internationaux en matière de libertés politiques et civiles. En 2022, le Kosovo a été

le troisième pays à enregistrer la plus forte progression. Nous le félicitons de cette amélioration. Nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement pour lutter contre la corruption et renforcer l'état de droit, ainsi que son engagement à lutter contre la violence domestique et fondée sur le genre.

Nous sommes conscients du rôle important que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) a joué en soutenant les progrès remarquables réalisés par le Kosovo au cours des 24 dernières années et le travail qu'elle continue d'accomplir aujourd'hui. Je tiens à préciser que nous continuons d'appuyer pleinement la résolution 1244 (1999).

Toutefois, les conditions sur le terrain n'ont rien à voir avec ce qu'elles étaient en 1999 et, conformément à la pratique habituelle du Conseil pour d'autres mandats, nous pensons qu'il est temps de revoir le rôle et les responsabilités de la MINUK. Cela permettrait au Conseil de réexaminer la façon dont la Mission peut s'adapter aux conditions actuelles du Kosovo.

Pendant de nombreuses années, l'absence de relations normales entre le Kosovo et la Serbie a eu des répercussions sur la stabilité régionale et les communautés des deux pays. C'est pourquoi nous nous félicitons des progrès considérables qui ont été réalisés dans le cadre du dialogue de normalisation facilité par le Haut Représentant de l'Union européenne, y compris l'Accord de Bruxelles du 27 février et son annexe de mise en œuvre négociée le 18 mars à Ohrid, en Macédoine du Nord. Il est temps pour les deux parties de s'engager de bonne foi dans un dialogue, d'honorer leurs engagements et d'éviter tout acte ou tout discours qui pourrait réduire les perspectives d'un accord de normalisation global et durable.

Le Kosovo et la Serbie se sont engagés à créer une association de municipalités à majorité serbe. Nous invitons les deux parties à dialoguer sans plus tarder et de manière constructive, afin que cette association puisse être créée dès que possible. Nous encourageons vivement les deux parties à faire preuve de volonté politique et de courage pour concrétiser ce qui a été convenu. C'est dans l'intérêt à long terme des citoyens des deux côtés.

Il existe également des défis plus immédiats. Au lieu d'un environnement sûr et sécurisé dans le nord du Kosovo, il existe un vide sécuritaire permanent qui laisse les communautés isolées et sans services essentiels au quotidien. Nous saluons le rôle joué par la Force internationale de sécurité au Kosovo et la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, mais

cela ne saurait constituer une solution à long terme. Nous devons soutenir les institutions qui fonctionnent dans le nord et qui s'emploient à servir les intérêts de ceux qu'elles ont été élues pour représenter.

Je conclurai en rappelant que le Royaume-Uni reste déterminé à soutenir une démocratie inclusive, diverse et multiethnique au Kosovo et sa pleine participation au système international.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour son intervention et pour le travail de la Mission.

C'est la première fois que la Suisse se prononce sur le Kosovo en tant que membre du Conseil de sécurité. Ce sujet nous touche de près, tant sur le plan politique que sociétal. Il y a plus de 20 ans, la Suisse a accueilli des milliers de réfugiés provenant des quatre coins des Balkans occidentaux. Ils font aujourd'hui partie intégrante de la société suisse et nourrissent nos liens étroits avec la région. La Suisse était parmi les premiers pays à avoir reconnu le Kosovo comme État indépendant. L'avenir du Kosovo, de sa population et la paix durable dans la région nous tiennent à cœur.

La Suisse s'engage au Kosovo et dans l'ensemble des Balkans occidentaux en faveur de sociétés pacifiques, multi-ethniques et prospères, des sociétés qui respectent et défendent les droits humains et l'état de droit. Nous nous félicitons des progrès réalisés par le Kosovo, notamment en matière de lutte contre la corruption et le crime organisé. Nous soutenons la perspective européenne du Kosovo et son intégration dans les structures et institutions internationales.

La coopération entre le Kosovo et la Force internationale de sécurité au Kosovo (KFOR), la mission « État de droit » menée par l'Union européenne au Kosovo, la Mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et le Conseil de l'Europe, ainsi que les agences onusiennes ont contribué à cette évolution positive. Nous reconnaissons également le travail important et de longue date effectué par la MINUK depuis 1999. Dans une perspective d'efficacité de l'ONU, il convient que sa présence soit à la mesure des réalités. C'est dans ce sens que la Suisse se tient prête à discuter de manière constructive d'un éventuel examen stratégique de la MINUK.

Le rapport du Secrétaire général (S/2023/247) fait état de six mois mouvementés. Je mettrai l'accent sur trois points.

Tout d'abord, il est essentiel de travailler à un renforcement de la confiance entre le Kosovo et la Serbie. La Suisse salue l'accord sur la voie de la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie, facilité par l'Union européenne. La normalisation effective des relations reste en effet indispensable pour construire un terrain d'entente, préserver la stabilité et prévenir une résurgence du conflit. À présent, il s'agit de poursuivre cet élan positif et d'assurer que les engagements pris dans le cadre de cet accord soient pleinement réalisés. Des progrès durables ne peuvent être atteints que par la poursuite d'un dialogue sincère, constructif et inclusif. La Suisse y contribue en mettant à disposition une plateforme informelle d'échanges entre les représentants des partis politiques des deux côtés, en appui du processus de normalisation mené par l'Union européenne. La participation pleine, égale et significative des femmes doit être assurée tout au long du processus.

Mon deuxième point se réfère à la situation sécuritaire, qui s'est détériorée ces derniers mois. La Suisse déplore les nouvelles tensions observées dans le nord du Kosovo en particulier. Nous appelons les parties à éviter toute action et toute rhétorique qui puissent entraver les perspectives de réconciliation et de paix durable. Nous condamnons l'augmentation des incidents intercommunautaires, qui renforcent le sentiment d'insécurité et de méfiance entre les communautés et, partant, nuisent à leur rapprochement. Dans ce contexte, la KFOR continue de jouer un rôle essentiel en tant que garant d'un environnement stable et sûr au Kosovo. Forte de ce constat, la Suisse fournit d'ailleurs son plus important contingent militaire de maintien de la paix au profit de cette mission.

S'agissant des récentes élections locales, la Suisse déplore que la communauté serbe du Kosovo n'y ait pas participé. Nous encourageons les dirigeants du Kosovo à rechercher le dialogue avec les représentants de la minorité serbe.

Finalement, le traitement du passé est essentiel pour prévenir une résurgence du conflit. Le droit de savoir, le droit à la justice, le droit à la réparation et le droit à des garanties de non-répétition pour toutes les victimes, quelle que soit leur appartenance, renforcent la résilience de la société. Nous nous félicitons du projet de stratégie inclusive du Gouvernement du Kosovo pour la justice transitionnelle. Nous appelons les parties à coopérer dans ce domaine, avec une approche centrée sur les victimes et les survivants, également en matière de violences sexuelles commises durant le conflit. La Suisse soutient un engagement renouvelé visant à faire davantage de progrès sur la question des disparitions forcées ainsi que l'engagement continu du Comité international de la Croix-Rouge à cette fin.

Nous appelons la Serbie et le Kosovo à poursuivre leurs efforts sur la base des progrès réalisés en faveur de la paix et de la sécurité en Europe. Conscients des innombrables relations familiales et culturelles qui nous relient à la région, nous accompagnerons les Balkans occidentaux sur ce chemin.

M^{me} Oppong-Ntiri (Ghana) (*parle en anglais*) :
Qu'il me soit permis pour commencer de saluer la présence du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, S. E. M. Ivica Dačić. Je remercie de son exposé la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Kosovo et Cheffe de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), M^{me} Caroline Ziadeh. Ma délégation prend note des observations formulées par M^{me} Donika Gërvalla-Schwarz.

Les tambours de guerre de la crise du Kosovo de 1998 ont cessé de battre depuis longtemps, mais le legs des tensions politiques et interethniques perdure et avec lui, le risque d'un nouveau conflit violent. C'est pourquoi nous réaffirmons le rôle central que joue la résolution 1244 (1999) dans les efforts déployés par l'ONU pour soutenir le processus visant à trouver une solution globale et durable à ce problème vieux de plusieurs décennies.

Malgré les tensions accrues de ces six derniers mois, nous prenons note des progrès considérables qui continuent d'être accomplis sur la voie de la normalisation des relations entre la région du Kosovo et la Serbie, et nous sommes encouragés par l'engagement politique dont les parties font preuve, dans leur intérêt mutuel, pour surmonter les difficultés actuelles.

Dans les déclarations précédentes faites au Conseil, nous avons préconisé la voie du dialogue pour faire évoluer les relations entre la région du Kosovo et la Serbie et nous nous félicitons des discussions approfondies et constructives menées entre les deux parties dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne. Nous saluons en particulier le nouvel accord sur la normalisation des relations, conclu le 27 février à Bruxelles, ainsi que l'annexe de mise en œuvre, qui a été adoptée à Ohrid, en Macédoine du Nord, le 18 mars. L'accord en 11 points et son annexe offrent une nouvelle occasion de résoudre les questions litigieuses et d'ouvrir la voie à la paix, à la stabilité et au progrès économique et social pour tous les groupes de population de la région du Kosovo. Nous pensons que l'application de cet accord contribuerait également à régler les crises persistantes liées à la reconnaissance des documents officiels, des symboles et des plaques d'immatriculation de véhicules.

Il convient toutefois de souligner que la promesse du nouvel accord ne pourra se concrétiser qu'au prix d'un engagement sans précédent de toutes les parties en faveur du processus de normalisation. Nous encourageons l'intensification des efforts en vue de la mise en œuvre intégrale et effective de l'accord et prenons acte de la création, au début de ce mois, du Comité mixte de suivi. Nous exhortons toutes les parties à agir de bonne foi et à veiller à ce que l'accord ne reste pas lettre morte, comme ce fut le cas pour les nombreux accords précédents.

Nous exhortons en outre l'Union européenne et nos autres partenaires à continuer de nous aider à assurer la transition entre l'accord et sa mise en œuvre effective. Le retour à la normale dans la région du Kosovo est essentiel pour la population, mais aussi indispensable à l'aboutissement d'efforts de paix plus vastes dans la région des Balkans.

Nous demeurons préoccupés par la montée des tensions dans le nord du Kosovo, et renouvelons notre appel à la désescalade et à la retenue. Les autorités doivent s'efforcer de s'abstenir de tout discours incendiaire et toute action provocatrice.

Le faible taux de participation aux élections locales du 23 mars met en évidence de graves divisions au sein de la société, mais surtout la nécessité de poursuivre le dialogue afin de définir un processus crédible en vue du retour des Serbes du Kosovo dans les institutions administratives. Nous engageons également les parties à collaborer de manière constructive au sujet de la création de l'association des municipalités à majorité serbe et des questions connexes relatives à son statut, conformément à l'accord de normalisation et aux engagements antérieurs.

La question en suspens des quelque 1 600 personnes portées disparues reste un point d'achoppement qui, selon nous, doit être abordé d'un point de vue humanitaire et non politisée. Nous encourageons la coopération en vue d'éclaircir les faits concernant ces personnes portées disparues et de contribuer à réfuter les discours non fondés qui perpétuent la méfiance entre les groupes ethniques de la région du Kosovo.

Nous continuons d'appuyer le mandat de la MINUK, qui vise à promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits humains au Kosovo. Comme le montrent le rapport du Secrétaire général (S/2023/247) et l'exposé de sa représentante spéciale, la situation dans la région est loin d'être normale et stable. Nous estimons que la situation ne peut que bénéficier des efforts de renforcement de la confiance, des mesures propres à favoriser la cohésion sociale et du renforcement des échanges intercommunautaires, facilités par la MINUK.

Nous jugeons aussi positives les initiatives que la MINUK continue de prendre en faveur des femmes et des jeunes afin de renforcer leurs capacités en matière de rétablissement et de consolidation de la paix. D'autres mesures de renforcement de la résilience des communautés sont fortement encouragées.

Pour terminer, nous tenons à souligner que les efforts de normalisation menés pour régler la crise du Kosovo doivent se faire dans le respect des règles du droit international et des valeurs fondamentales consacrées par la Charte des Nations Unies.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour commencer par remercier la Représentante spéciale Ziadeh de son exposé instructif, et je salue la participation à la présente séance du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Dačić, et de la Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères du Kosovo, M^{me} Gërvalla-Schwarz.

Les Émirats arabes unis entretiennent des relations et des affinités étroites avec le Kosovo et la Serbie. Ces liens ont été mis en évidence le mois dernier, durant les visites que le Ministre des affaires étrangères de mon pays, le cheik Abdullah Bin Zayed Al Nahyan, a effectuées à Belgrade et à Pristina, dans le cadre de sa tournée régionale. Au cours de ces visites, les discussions ont porté sur les relations bilatérales, ainsi que sur la stabilité et la prospérité régionales.

La paix n'est pas une simple histoire d'avant et d'après. Il y a de nombreux chapitres. Le récent accord conclu entre la Serbie et le Kosovo constitue l'avancée la plus importante dans les relations entre les deux États depuis plus d'une décennie, et nous devons tous appuyer cette évolution positive.

Les Émirats arabes unis se félicitent par conséquent de l'accord obtenu à Bruxelles en février sur la voie de la normalisation, ainsi que du plan de mise en œuvre convenu à Ohrid le mois dernier. Aucune de ces deux avancées n'aurait été possible sans le leadership et la bonne volonté des deux parties. Nous félicitons l'Union européenne de son dévouement dans la facilitation du dialogue et de la diplomatie. Les Émirats arabes unis affirment leur plein appui à ces efforts.

Nous constatons avec satisfaction que des mesures concrètes ont été prises en vue de la mise en œuvre de ces accords, telles que la mise en place du Comité mixte de suivi. Si la détermination de chaque partie a permis de passer des cendres de la guerre à un accord, le passage

de la planche à dessin à la réalité est le prochain chapitre, et cela requiert des efforts considérables, comme nous l'avons entendu dans cette salle aujourd'hui.

Les événements de la semaine dernière ont donné un aperçu des défis qui restent à relever sur le terrain. Les élections locales de dimanche au Kosovo, qui se sont déroulées sans la participation d'acteurs politiques importants dans les quatre municipalités à majorité serbe du nord, ont souligné la complexité de la situation.

Cela étant, les accords conclus à Bruxelles et à Ohrid sont de bon augure pour l'avenir. En décrivant des mesures concrètes susceptibles de favoriser la stabilité et de renforcer la participation civique, on voit plus clairement aujourd'hui comment la situation peut être améliorée, non seulement dans ces municipalités, mais aussi dans l'ensemble du Kosovo.

L'annonce par l'Union européenne d'un accord entre le Kosovo et la Serbie sur le texte de la déclaration sur les personnes portées disparues marque une nouvelle étape d'une grande importance. Cette déclaration peut aider les familles à tourner la page tout en rendant hommage à celles et ceux qui nous ont quittés. Et nous apportons tout notre soutien à l'engagement renouvelé du Kosovo et de la Serbie sur cette question cruciale.

Je voudrais saisir cette occasion pour saluer les efforts déployés par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo pour instaurer la confiance et la cohésion sociale dans l'ensemble du Kosovo. En promouvant des initiatives et des instances qui favorisent des échanges constructifs entre les communautés, la Mission joue un rôle majeur dans le renforcement de la compréhension mutuelle, de la tolérance et du dialogue, qui sont les pierres angulaires d'une paix durable. Ces piliers de ses activités pourraient être encore approfondis.

Nous avons pu constater dans notre propre région, le Moyen-Orient, la valeur et les effets tangibles que peut avoir le dialogue intercommunautaire. Ce processus est essentiel pour garantir la prospérité, non seulement au Kosovo, mais aussi dans l'ensemble de la région.

Cela dit, nous savons que le chemin de la réconciliation est semé d'embûches, et nous demeurons vivement préoccupés par les informations persistantes faisant état d'actes de vandalisme et de vols visant des sites culturels et religieux au Kosovo. Bien que peu répandus, ces actes sont de nature à semer la discorde et doivent être réprimés avec fermeté. Nous appuyons l'action menée par le Gouvernement et les responsables de la société civile pour lutter contre ces agissements.

En conclusion, nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous pouvons façonner notre avenir. Pour que cet avenir soit sûr et stable, nous attendons des dirigeants de la Serbie et du Kosovo qu'ils maintiennent leur engagement en faveur d'un dialogue facilité par l'Union européenne et de la mise en œuvre des accords qui ont été conclus. Cela contribuera à faire que la paix durement gagnée perdure.

Pour leur part, les Émirats arabes unis s'engagent pleinement à accompagner ces efforts afin que le prochain chapitre ouvre une ère de paix et de prospérité pour les populations de la Serbie et du Kosovo, mais aussi pour l'ensemble de la région, une ère que toutes méritent amplement.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Caroline Ziadeh de son exposé. Je salue la participation à la présente séance du Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, ainsi que des représentants du Kosovo.

Le Brésil félicite les parties de leur participation continue au dialogue et aux négociations, qui ont abouti à l'accord sur la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina en février et à l'annexe relative à sa mise en œuvre en mars. Nous estimons qu'il s'agit là d'une avancée dont nous espérons qu'elle contribuera à renforcer l'engagement des deux parties en faveur d'une solution négociée et mutuellement acceptable à la question du Kosovo. Nous nous félicitons du rôle constructif joué par l'Union européenne dans la médiation des négociations.

Il est toutefois préoccupant que les progrès sur d'autres fronts, tels que le plan d'étapes aux fins de la mise en œuvre des accords sur l'énergie de 2013 et de 2015, demeurent limités. Le Brésil constate que les tensions entre les communautés persistent, en particulier dans le nord du Kosovo, comme en témoigne le boycott des élections locales dimanche dernier. Nous jugeons important que les parties adoptent des mesures de confiance et s'abstiennent de toute action unilatérale susceptible de déclencher des violences.

Le Brésil renouvelle son appel à la création d'une association/communauté des municipalités à majorité serbe du Kosovo, conformément au Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations. Nous encourageons les parties à honorer l'engagement qu'elles ont pris de respecter les sites à caractère historique, culturel ou religieux et de préserver la liberté de circulation.

Le Brésil est favorable à la poursuite des activités de la Mission d'administration intérimaire des Nations

Unies au Kosovo. Nous sommes conscients qu'il serait prématuré d'envisager son retrait à l'heure actuelle. Nous sommes d'avis que la Mission a encore un rôle important à jouer dans la prévention des conflits intercommunautaires, notamment en luttant contre la désinformation et les discours de haine et en associant les jeunes au processus de paix.

Enfin, je voudrais faire part des inquiétudes du Brésil concernant la présence de contingents du Kosovo dans les Îles Malvinas. L'envoi de troupes étrangères sur ce territoire constitue une violation de la résolution 31/49 de l'Assemblée générale et va à l'encontre de l'esprit de la résolution 41/11, qui a solennellement déclaré l'Atlantique sud zone de paix et de coopération. Le Brésil réaffirme son plein appui à la souveraineté de l'Argentine sur les Îles Malvinas et exhorte les États Membres à s'abstenir de toute action unilatérale concernant ce territoire.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à mettre les choses au clair en ce qui concerne l'utilisation des langues au sein du Conseil et à la présente séance. Deux membres du Conseil ont soutenu une demande formelle de la délégation du Kosovo de s'exprimer dans la langue de son choix. Comme nous le savons, l'article 44 du Règlement intérieur provisoire du Conseil prévoit que tout représentant peut faire une déclaration dans une langue autre que les langues du Conseil de sécurité et assurer l'interprétation dans l'une de ces langues. Le Kosovo l'a communiqué par écrit aux services compétents. La Russie, en sa qualité de Présidente, s'y est opposée, et cela est également consigné par écrit.

Nous ne nous en sommes pas réjouis, bien évidemment, et nous pensons que la présidence n'a pas été impartiale dans son rôle, mais pour ne pas mettre le Conseil dans une position délicate, nous avons accepté la décision, bien qu'elle aille à l'encontre des règles et de l'esprit du multilinguisme qui est au cœur de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'à l'encontre des précédents établis dans cette salle. L'existence de précédents a été évoquée, et je peux informer le Conseil qu'en 2013, 2014, 2015 et 2018, il est arrivé qu'une autre langue soit utilisée au sein du Conseil par les deux délégations. Il est tout simplement ridicule de nous dire aujourd'hui que nous aurions dû insister, même si je n'ai pas entendu le nombre de fois où nous aurions dû le faire. Nous remercions la Vice-Première Ministre du Kosovo de sa compréhension et du respect qu'elle porte au Conseil en ne le mettant pas dans la position difficile de devoir voter sur cette question. Telle est la vérité.

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Caroline Ziadeh, de son exposé et de ses

efforts. Nous saluons la présence à la séance d'aujourd'hui de la Vice-Première Ministre et Ministre des affaires étrangères et de la diaspora de la République du Kosovo, Donika Gërvalla-Schwarz, ainsi que du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, Ivica Dačić, et nous les remercions de leurs déclarations.

Depuis notre dernière séance, en octobre 2022 (voir S/PV.9155), d'importants faits nouveaux sont survenus, et ceux-ci méritent d'être mentionnés. Premièrement, le 15 décembre 2022, le Kosovo a soumis à la présidence de l'Union européenne sa demande d'adhésion à l'Union européenne. Nous félicitons le Gouvernement et le peuple du Kosovo du maintien de leur engagement stratégique en faveur de leur vision européenne et euroatlantique, ainsi que de leur alignement fidèle sur la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne.

Deuxièmement, le 23 avril, le Parlement européen a accordé un régime d'exemption de visa aux citoyens du Kosovo. Ainsi, dès janvier prochain, voire plus tôt, le Kosovo rejoindra tous les autres pays des Balkans occidentaux et les 61 pays du monde qui bénéficient de l'exemption de visa dans l'espace Schengen. Cette initiative jette de solides fondements pour l'avenir et pour une coopération toujours plus étroite entre l'Union européenne et le Kosovo.

Troisièmement, le 21 avril, il y a quelques jours, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a décidé d'accepter la demande d'adhésion du Kosovo à l'organisation et de la transmettre à l'Assemblée parlementaire pour avis, conformément aux procédures en place. Il s'agit d'une étape historique et d'un nouveau jalon sur la voie irréversible de l'intégration du Kosovo dans ce que le monde entier considère comme le meilleur organe de promotion de la démocratie, des droits humains et de l'état de droit en tant que fondement d'un gouvernement pour le peuple.

En outre, et c'est loin d'être négligeable, le dialogue entre le Kosovo et la Serbie, facilité par l'Union européenne, a porté ses fruits. L'Accord sur la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie et l'annexe relative à sa mise en œuvre, adoptés à Ohrid le 18 mars 2023, constituent des jalons historiques. En vertu de ceux-ci, le Kosovo et la Serbie ont convenu de développer des relations normales de bon voisinage, sur la base de l'égalité des droits, et de reconnaître leurs documents et symboles nationaux respectifs, y compris les passeports et les plaques d'immatriculation. Le texte dispose clairement qu'aucun des deux pays ne peut représenter l'autre sur la scène internationale et que la Serbie, et ce point est très

important, ne s'opposera pas à l'adhésion du Kosovo à des organisations internationales. Cela figure noir sur blanc à la dernière ligne de l'article 4 de l'Accord.

J'ai donc été très surpris – déconcerté, à vrai dire – d'entendre M. Dačić affirmer ici tout le contraire, d'autant plus qu'il appelait le Gouvernement du Kosovo à respecter les accords conclus entre les parties. Nous remercions de leur importante contribution au processus Josep Borrell, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Miroslav Lajčák, Représentant spécial de l'Union européenne pour le dialogue entre Belgrade et Pristina, et Gabriel Escobar, Vice-Secrétaire adjoint des États-Unis au Bureau des affaires européennes et eurasiennes, ainsi que les Envoyés spéciaux de la France et de l'Allemagne. Toutefois, comme nous le savons, les accords n'ont de sens que s'ils sont mis en œuvre. Nous attendons des parties qu'elles honorent pleinement leurs engagements, de bonne foi et sans délai, dans l'intérêt du Kosovo et de la Serbie et de leurs citoyens respectifs. C'est la seule façon de tracer une voie claire et de montrer l'exemple en prenant des engagements concrets, ce qui permettra d'écrire un nouveau chapitre dans les relations entre les deux pays.

Récemment, le Kosovo a organisé des élections anticipées dans quatre municipalités. Elles se sont déroulées conformément aux exigences constitutionnelles du pays, après la démission des anciens élus, et ont été menées de manière exemplaire. Nous regrettons que la liste serbe, représentant la communauté serbe dans les municipalités concernées, a choisi de ne pas y participer, ce qui a nui à la fois à la participation et aux résultats. En démocratie, le boycottage peut être un droit, mais il n'est jamais un bon choix, car il prive les personnes concernées d'une participation directe dans les domaines où leurs intérêts sont en jeu. La communauté serbe du Kosovo a le droit de disposer de ses représentants à tous les niveaux. La Constitution et le cadre juridique du pays le garantissent. Mais pour cela, il faut que les représentants politiques respectifs agissent en conséquence et de manière responsable et qu'ils exploitent le formidable espace dont ils disposent. Le Kosovo est leur pays. Nous espérons que la mise en œuvre de l'accord conclu avec Bruxelles dans le cadre du dialogue permettra de trouver rapidement la solution la plus adaptée. En outre, alors que le Kosovo célèbre aujourd'hui la journée nationale des personnes disparues, nous exhortons les deux pays à redoubler d'efforts pour découvrir ce qu'il est advenu des plus de 1 600 personnes toujours portées disparues, et pour refermer cette plaie béante.

Ces évolutions nous aident à comprendre l'environnement dans lequel la Mission d'administration

intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) opère actuellement. Le Kosovo n'est pas un conflit gelé, et chaque vague de tensions dont nous sommes témoins y est artificiellement générée et est parfaitement évitable. Le Kosovo est un pays en plein développement qui trouve progressivement sa place sur la scène européenne et internationale conformément au choix de ses citoyens. Le niveau de stabilité et la perspective d'un dialogue facilité par l'Union européenne, comme je l'ai dit, grâce à la mise en œuvre d'accords, ne font que confirmer qu'il est nécessaire de se pencher sérieusement sur l'avenir de la MINUK dont le mandat a été défini il y a un quart de siècle, sur la base d'une situation consécutive à un conflit qui n'est plus d'actualité. Ainsi, elle trouve ses origines dans le passé. Or, le Kosovo, comme l'ensemble de la région, a considérablement changé, bien plus que les capacités de la Mission à le refléter, ou plus exactement, plus que ce que lui permet le Conseil.

Aujourd'hui, au Kosovo et dans les Balkans occidentaux, l'accent est mis sur le renforcement de la coopération régionale, la concrétisation de l'intégration européenne, l'accroissement de la mobilité universitaire, la consolidation des échanges entre jeunes, l'élargissement de la zone de libre-échange et de la libre circulation des biens et des personnes, et l'approfondissement de l'interconnectivité. C'est pourquoi nous réaffirmons notre position quant à la nécessité de revoir en profondeur les activités de la MINUK et de réduire progressivement son budget et ses effectifs, pour aboutir progressivement à sa dissolution. L'expérience montre que les missions étrangères rigides, prolongées inutilement dans des contextes en évolution rapide, tendent à perdre leur raison d'être et leur pertinence. La MINUK ne peut rester éternellement au Kosovo pour la simple raison que personne n'est en mesure de localiser le panneau de sortie, bien qu'il soit à la vue de tous.

Nous encourageons vivement le Kosovo et la Serbie à poursuivre leurs efforts et à emprunter la seule voie possible pour eux et pour l'ensemble de la région, à savoir la voie européenne. Pour ce faire, il convient d'œuvrer sans relâche à la construction d'un avenir meilleur pour les deux pays et les deux peuples, y compris, en particulier, pour leurs minorités respectives. Les Serbes du Kosovo ont droit à la meilleure jouissance possible de leurs droits dans le paysage européen. Je répète, la meilleure possible. Il doit en être de même pour la minorité albanaise de la vallée de Preševo, dans le sud de la Serbie. La « passivisation » des adresses et le manque d'investissements et d'incitations économiques demeurent une source de préoccupation.

Je voudrais conclure en soulignant que les événements dans notre partie du monde, la région européenne des Balkans occidentaux, rendent impérieuse la nécessité de veiller à ce que les minorités soient traitées avec respect et dignité afin qu'elles puissent contribuer au bien-être de leurs sociétés, participer pleinement à la gouvernance démocratique et servir de ponts entre les personnes et les cultures en promouvant les valeurs de la diversité et du progrès social. Il s'agit non seulement d'une leçon importante que nous enseignons le passé, mais aussi d'un moyen efficace pour concrétiser notre avenir commun.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je salue la présence à la séance d'aujourd'hui du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, M. Ivica Dačić, et j'ai écouté attentivement l'exposé de la Représentante spéciale, M^{me} Ziadeh, et les remarques de M^{me} Gërvalla-Schwarz.

La Chine se félicite des deux séries de réunions de haut niveau qui ont été facilitées récemment par l'Union européenne entre les parties serbe et kosovare et qui ont permis de larges discussions approfondies sur une solution politique à la question du Kosovo. La Chine a toujours été favorable à ce que les parties concernées puissent parvenir à une solution politique mutuellement acceptable à la question du Kosovo par le dialogue et la consultation, dans le cadre de la résolution 1244 (1999). La souveraineté, l'indépendance et l'intégrité de la Serbie doivent être pleinement respectées au cours de ce processus. Nous espérons que les accords existants seront effectivement mis en œuvre, ce qui contribuera au renforcement de la confiance mutuelle entre les deux parties et insufflera un nouvel élan au dialogue en cours. La création d'une association des municipalités serbes est un élément important du Premier Accord de Bruxelles sur les principes gouvernant la normalisation des relations de 2013, à l'égard duquel les autorités du Kosovo se sont clairement engagées, et elle devrait être au centre de la prochaine phase du dialogue bilatéral et des bons offices internationaux. Si nous saluons les efforts déployés récemment par l'Union européenne pour promouvoir le dialogue entre la Serbie et le Kosovo, nous espérons que l'Union européenne demeurera neutre et impartiale dans le cadre du processus de médiation et s'abstiendra de toute précipitation, de toute action hâtive et de toute pression excessive.

La Chine est préoccupée par la situation instable qui règne actuellement dans le nord du Kosovo. Malgré la forte opposition des Serbes locaux, les autorités du Kosovo ont une fois de plus pris des mesures unilatérales et insisté pour organiser des élections dans le nord du Kosovo, dont elles ont annoncé les résultats malgré un taux de participation inférieur à 4 %, ce qui a entraîné une

intensification des conflits locaux et des tensions régionales. La Chine est profondément préoccupée par cette situation. La recrudescence des tensions dans le nord du Kosovo ces dernières années montre que les actions unilatérales ne feront que renforcer les craintes, exacerber les tensions, compromettre la paix et la stabilité dans les Balkans occidentaux et retarder le règlement définitif de la question du Kosovo, ce qui n'est dans l'intérêt d'aucune des deux parties. La Chine appelle les autorités du Kosovo à tenir compte de la situation globale, à revenir sur la voie du dialogue et de la consultation et à s'abstenir de provoquer des conflits ou des confrontations. Nous espérons que l'Union européenne, en tant que médiatrice, jouera un rôle positif et constructif à cet égard. Des atteintes à la sécurité contre les minorités ethniques au Kosovo ont continué à se produire récemment, et les relations interethniques restent tendues. La coexistence harmonieuse de tous les groupes ethniques répond aux intérêts fondamentaux et aux besoins de développement de l'ensemble de la population du Kosovo. La Chine espère que les autorités du Kosovo prendront des mesures concrètes et fermes pour protéger la sécurité et les droits et intérêts légitimes de tous les groupes ethniques du Kosovo, y compris les Serbes, et pour empêcher que des incidents similaires ne se reproduisent.

Les événements récents montrent que la question du Kosovo demeure un problème de sécurité pour les Balkans et l'Europe. C'est la raison pour laquelle le Conseil de sécurité doit rester saisi de la question. Le rôle de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) reste indispensable à cet égard. Nous espérons que, sous la direction de la Représentante spéciale Ziadeh, la MINUK continuera à jouer un rôle constructif dans la recherche d'un règlement politique de la question du Kosovo, ainsi qu'en matière de maintien de la stabilité dans le pays et de promotion de la réconciliation nationale.

M. Biang (Gabon) : Je remercie la Représentante spéciale, Caroline Ziadeh, de son exposé édifiant et de son engagement dans la mise en œuvre de son mandat. Je salue la participation à cette séance du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République de Serbie, S. E. M. Ivica Dačić. Nous avons écouté avec attention la présentation de M^{me} Gërvalla-Schwarz.

L'épineuse question des plaques d'immatriculation demeure une pomme de discorde et une source de tension entre Belgrade et Pristina. Elle a été notamment au cœur de la démission massive des institutions locales de milliers de Serbes du Kosovo, ainsi que du boycott des élections municipales qui se sont tenues dans le nord et dont le

taux de participation historiquement bas, d'environ 2 %, traduit l'ampleur de la fracture entre les communautés. Le vivre-ensemble communautaire est sérieusement fissuré par un éventail de facteurs, notamment les arrestations arbitraires, la multiplication d'incidents, les coups de feu sur les patrouilles de police, les attaques contre les journalistes, le pillage des magasins et les agressions physiques, autant d'éléments qui concourent à rendre le climat d'insécurité endémique. Il est fondamental de parvenir à une solution politique à long terme pour apaiser les tensions et décriper le climat politique.

Mon pays prend note de la proposition de l'Union européenne visant à donner un nouvel élan aux négociations entre Belgrade et Pristina en vue de la normalisation des relations. Mais nous demeurons convaincus que la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina doit passer par la mise en œuvre du Premier Accord de Bruxelles sur les principes gouvernant la normalisation des relations de 2013. C'est dans ce contexte que nous saluons et soutenons les différentes initiatives visant à accompagner Pristina dans la mise en œuvre de cet accord important. Il est également crucial d'avoir pour repère saillant dans la recherche de solutions les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 1244 (1999), adoptée le 10 juin 1999. Nous devons également ne pas perdre de vue, et surtout respecter, les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, et singulièrement celui du respect de l'intégrité territoriale des États.

Nous notons avec intérêt les progrès dans le cadre de la facilitation et appelons les parties à demeurer engagées dans le processus en évitant toute approche unilatérale. Les tensions communautaires doivent également être désamorçées et le dialogue doit être maintenu afin de faire avancer les négociations dans les domaines techniques indispensables pour le quotidien des populations. Nous sommes préoccupés par la multiplication des incidents communautaires touchant le domaine du sacré, notamment les églises ou les ministres du culte, ainsi que par les communautés minoritaires qui sont la cible de violences, y compris de violences sexuelles. Nous espérons que les amendements envisagés du Code pénal et du Code de procédure pénale seront suffisamment dissuasifs et répressifs contre ces actes ignobles et leurs auteurs. L'utilisation de la force de façon disproportionnée et les intimidations récurrentes des unités d'opérations spéciales sont inacceptables. Nous exhortons les parties à s'abstenir de toute action unilatérale, y compris les discours de haine, qui alimentent les tensions communautaires. Nous appelons les autorités de Pristina à garantir la sécurité de toutes les communautés et à prévenir les violences

policieres à même de raviver les tensions. La paix ne pourra se construire durablement que si elle émane de la cohabitation pacifique des différentes communautés. À cet égard, mon pays insiste sur la nécessité du retour des expatriés et note avec intérêt les 112 retours volontaires enregistrés durant la période sous examen. Nous encourageons la poursuite des efforts en vue du retour de l'ensemble des 200 000 personnes déplacées.

Il est fondamental pour les autorités de Pristina de mettre en place des mécanismes juridiques visant à renforcer l'état de droit, notamment en faisant aboutir la réforme de la justice, parce que l'établissement de la paix est consubstantiellement tributaire d'une bonne justice. L'aboutissement du projet de loi sur la documentation des crimes commis pendant la guerre du Kosovo est en cela un élément de nature à contribuer à l'apaisement.

Le travail remarquable accompli par les organismes spécialisés des Nations Unies, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, mérite d'être salué parce qu'il facilite le retour volontaire des membres des communautés minoritaires et favorise l'accès des demandeurs d'asile à l'éducation et aux services publics et leur accorde une aide juridique et un soutien psychosocial. Il faut également saluer l'investissement de l'Organisation internationale pour les migrations dans le logement en vue de créer un cadre de vie convivial entre rapatriés et communautés d'accueil, tout en participant à la création de petites entreprises au bénéfice des ex-combattants démobilisés et des membres de leurs familles. La lutte menée par l'Union européenne contre la corruption constitue un acte salutaire car la corruption est un frein au développement et au vivre-ensemble.

Nous saluons la multiplication des initiatives de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK), notamment les campagnes de sensibilisation qu'elle engage contre le mariage précoce au Kosovo et son soutien accru à l'autonomisation économique des jeunes des communautés minoritaires, ainsi que l'organisation de séminaires et conférences par le Programme des Nations Unies pour le développement, ONU-Femmes et les partenaires internationaux pour l'implication et les contributions des femmes dans les processus de paix.

Pour terminer, mon pays réaffirme son soutien à la MINUK dans ses efforts sur le terrain et encourage les parties à maintenir le fil du dialogue afin de trouver une solution politique par la négociation.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier M^{me} Caroline Ziadeh, Représentante spéciale du Secrétaire général, de son

exposé. Je souhaite la bienvenue au Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić. Nous avons également pris note de la déclaration faite par la représentante du Kosovo, M^{me} Donika Gërvalla-Schwarz.

Le Mozambique salue les efforts diplomatiques qui ont conduit à la prise d'engagements par Belgrade et Pristina concernant l'accord sur la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie. Cette étape importante, franchie avec l'aide de l'Union européenne, est un exemple du rôle central des organisations régionales dans le traitement des questions liées à la paix et à la sécurité internationales. Le besoin de stabilité au Kosovo est important, car celle-ci a une incidence sur les conditions générales de sécurité en Europe en cette période difficile. Nous demandons instamment aux parties nationales, régionales et internationales de réfléchir sérieusement aux conséquences de leurs décisions à l'avenir afin de préserver les acquis obtenus durant des années d'efforts en faveur de la paix et de la réconciliation au Kosovo. Nous demandons instamment à toutes les parties de rester engagées et cohérentes dans la mise en œuvre de la résolution 1244 (1999).

Malgré les avancées importantes dont la Représentante spéciale du Secrétaire général a rendu compte dans son exposé, nous demeurons préoccupés par l'animosité et les tensions persistantes entre Belgrade et Pristina. Les désaccords concernant la liberté de circulation et le processus de vote qui a eu lieu récemment, et la décision que les Serbes du Kosovo ont ensuite prise de boycotter les institutions du Kosovo, compromettront la mise en œuvre de la proposition de l'Union européenne. Nous demandons instamment aux dirigeants serbes et kosovars de promouvoir activement la réconciliation entre leurs communautés respectives et de s'abstenir de tout agissement qui provoquerait des actes de vandalisme et de violence. Les actes de vengeance intercommunautaire nuisent aux perspectives de règlement à long terme des divisions existantes entre les deux communautés. Les discours de haine, les propos incendiaires, la désinformation et la désinformation, les récits haineux et surtout la violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris le féminicide, doivent être condamnés sans équivoque et les responsables doivent être traduits en justice.

Mon pays sait d'expérience qu'il n'est pas possible de parvenir à une paix durable sans construire une société plus tolérante et inclusive, en s'appuyant sur les enseignements du passé et la vision d'un avenir prospère. La participation de toutes les parties prenantes et des

principaux acteurs, y compris les femmes, les jeunes et la société civile, est extrêmement importante pour la mise en œuvre réussie du processus de réconciliation. Nous saluons donc les efforts que déploie la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) pour trouver un terrain d'entente, préserver la stabilité, rétablir la confiance et renforcer le dialogue entre les communautés et les institutions afin d'éviter toute rechute dans un cycle de conflit.

Pour terminer, le Mozambique renouvelle son appui au travail qu'accomplit la MINUK et salue l'action menée par les acteurs régionaux, l'Union européenne et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pour remédier aux conflits par la médiation et renforcer les institutions du Kosovo.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Ziadeh de son exposé et je remercie la Ministre des affaires étrangères Gërvalla-Schwarz et le Ministre des affaires étrangères Dačić de participer à la présente séance.

Les États-Unis demeurent fermement résolus à renforcer la stabilité dans les Balkans occidentaux, en particulier en cette période de tensions accrues en Europe. Nous travaillerons en étroite collaboration avec nos partenaires européens pour continuer de promouvoir la démocratie, des sociétés multiethniques et l'état de droit dans l'ensemble des Balkans occidentaux. Cet effort est crucial et nous continuerons d'appuyer nos partenaires à l'avenir, y compris dans le cadre du dialogue facilité par l'Union européenne. Nous apprécions tout particulièrement la collaboration du Haut Représentant de l'Union européenne, M. Borrell Fontelles, et du Représentant spécial de l'Union européenne, M. Lajčák, avec le Kosovo et la Serbie dans le cadre du dialogue facilité par l'Union.

Nous félicitons le Kosovo et la Serbie d'avoir franchi une étape cruciale en concluant un accord juridiquement contraignant à Bruxelles et Ohrid, ce qui constitue une évolution positive. Nous encourageons le Kosovo et la Serbie à s'acquitter rapidement de leurs engagements respectifs et à éviter les crises récurrentes qui empêchent le dialogue facilité par l'Union européenne de progresser depuis si longtemps. Nous espérons que ce nouvel esprit se manifestera de nouveau lorsque les dirigeants serbes et kosovars se réuniront à Bruxelles le 2 mai. Un aspect crucial de ce travail important est l'adoption de mesures supplémentaires par le Kosovo afin de créer une association de municipalités à majorité serbe, conformément à la Constitution du Kosovo. Le dialogue facilité par l'Union européenne, relancé par l'accord de

base conclu le 27 février et l'annexe de mise en œuvre adoptée le 18 mars, reste le principal mécanisme de réconciliation entre les deux voisins.

L'élan positif de ces derniers mois conforte notre opinion de longue date, à savoir qu'il est temps pour l'ONU de jouer un rôle plus pertinent au Kosovo, qui ne nécessite pas un mandat en vertu du Chapitre VII. Si nous apprécions vivement les contributions que la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo a apportées à la paix et à la sécurité depuis sa création en 1999, nous devons reconnaître qu'elle a accompli son mandat d'origine depuis longtemps.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions M^{me} Caroline Ziadeh, Représentante spéciale du Secrétaire général, de son exposé sur la situation dans la province et des vues qu'elle a présentées. Nous saluons la participation à la présente séance du Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la Serbie, M. Ivica Dačić. Nous avons également écouté les points de vue de M^{me} Donika Gërvalla-Schwarz, bien qu'elle ait consacré une plus grande partie de sa déclaration aux liens et aux relations bilatérales entre la Russie et la Serbie, qui n'ont rien à voir avec Pristina, qu'aux revendications légitimes de Pristina qui ont été exprimées ici et à ses politiques.

Je l'ai déjà dit à l'occasion de notre dernière séance sur la question (voir S/PV.9155), mais aujourd'hui, M^{me} Gërvalla-Schwarz a une fois de plus tenté de présenter le plan de consultations signé par les Ministères russe et serbe des affaires étrangères comme un abandon de souveraineté de la part de la Serbie et un transfert des pouvoirs de décision à la Russie. Je dirais à M^{me} Gërvalla-Schwarz que c'est ridicule ou tout simplement peu professionnel. La position de la Russie sur la question du Kosovo demeure inchangée. Nous sommes favorables à une solution juridique internationale durable et mutuellement acceptable entre Belgrade et Pristina, sur la base de la résolution 1244 (1999). Cette solution doit répondre aux intérêts de Belgrade et du peuple serbe, et également être approuvée par le Conseil de sécurité.

La situation au Kosovo nous préoccupe de plus en plus. Au cours des derniers mois, la situation dans la province a failli, à plusieurs reprises, dégénérer en un nouveau conflit violent. Appuyée par les capitales occidentales, Pristina n'a pas renoncé à ses tentatives de prendre le contrôle des zones peuplées de Serbes. Malgré l'attention excessive que la communauté internationale accorde à la question des droits de l'homme, le respect

des droits fondamentaux des Serbes ne semble préoccuper personne. La politique systématique de déplacement physique des Serbes et de transformation de la province en un espace albanais ethniquement pur se poursuit. Le Ministre Dačić l'a déjà évoqué. J'ajouterai seulement que sur les 372 000 non-Albanais qui vivaient dans la région jusqu'en juin 1999, 209 000 ont été contraints de partir. Les forces spéciales du Service de police du Kosovo mènent régulièrement des incursions dans le nord de la province et construisent des bastions sur des parcelles qui ont été saisies par la force aux résidents locaux non albanais. D'anciens membres serbes des forces de l'ordre sont poursuivis sous des prétextes fallacieux. Des sanctuaires et des sépultures orthodoxes sont profanés. Les attaques physiques contre les Serbes et leurs biens se multiplient. Depuis l'arrivée au pouvoir d'Albin Kurti en 2020, plus de 300 actes de violence contre les Serbes ont été recensés au Kosovo, et les auteurs de ces actes, pour la plupart, n'ont pas été traduits en justice.

Telle est la réalité sur le terrain. Cependant, nous sommes tous conscients qu'en l'absence d'un processus de négociation, d'accords en bonne et due forme et de mécanismes de protection appropriés pour les Serbes résidant dans le nord du Kosovo, ainsi que pour les quelques Serbes qui résident encore au sud de la rivière Ibar, les problèmes actuels ne pourront pas être réglés. À ce stade, on ne peut pas faire abstraction de l'histoire récente. M^{me} Ziadeh a déjà mentionné aujourd'hui quelques dates marquantes. Le 19 avril a marqué le dixième anniversaire de la signature, en 2013, du Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations, dont la disposition principale était la création de l'Association/Communauté des municipalités serbes du Kosovo. Mais pendant tout ce temps, les autorités du Kosovo se sont soustraites à l'application de cette disposition en toute impunité. Les problèmes ne sont toujours pas réglés, car Pristina, disons-le franchement, ne souhaite ni normaliser les relations, ni s'acquitter de ses obligations. C'est précisément pour cette raison qu'Albin Kurti exige de façon déraisonnable que l'Association/Communauté des municipalités serbes du Kosovo soit conforme à la Constitution de la province, qu'elle soit multiethnique et qu'elle n'ait aucune compétence exécutive. À vrai dire, les Albanais du Kosovo tentent depuis longtemps de remplacer les dispositions qui avaient été convenues par quelque chose qui s'apparente à une organisation non gouvernementale. Ce n'est pas la voie à suivre. Seule une communauté de municipalités à part entière pourrait permettre de garantir le respect des droits fondamentaux et la sécurité des Serbes du Kosovo, d'assurer le développement socioéconomique des régions dans lesquelles ils habitent et de préserver leur

identité culturelle. En fin de compte, elle pourrait devenir une condition préalable à des progrès réels et non fugaces sur la voie du règlement de cette question.

Nous devons d'abord prendre conscience des véritables objectifs de la politique de M. Kurti avant d'évaluer les accords verbaux que Belgrade et Pristina ont conclus à Ohrid le 18 mars dernier sur deux documents, à savoir l'Accord sur la normalisation des relations entre le Kosovo et la Serbie et l'annexe de mise en œuvre de l'Accord. Nous pensons que l'optimisme affiché dans le rapport du Secrétaire général sur la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) (S/2023/247) concernant les perspectives de mise en œuvre de ces accords est tout à fait exagéré. Nous rappelons que Belgrade, comme l'ont clairement indiqué les dirigeants serbes à de nombreuses reprises, a accepté de poursuivre le dialogue avec Pristina sur cette base, mais à condition qu'elle respecte les lignes rouges de la Serbie, à savoir la non-acceptation de l'indépendance unilatéralement proclamée du Kosovo et de son adhésion à l'ONU, ainsi que la création rapide de l'Association/Communauté des municipalités serbes du Kosovo, comme le prévoit le Premier Accord sur les principes gouvernant la normalisation des relations.

Le 23 avril dernier, Pristina a de nouveau fait monter la tension en organisant de prétendues élections municipales dans le nord du Kosovo. Malgré le refus de la majorité serbe de désigner des candidats, le vote a tout de même eu lieu sous la pression des États-Unis et de l'Union européenne. Comme nous le savons, les Serbes ont boycotté à l'unanimité ce simulacre de processus démocratique. Ni le taux de participation dérisoire de 3,5 %, ni l'absence de conditions élémentaires pour l'organisation d'un scrutin n'ont empêché Pristina de qualifier ces élections absolument illégitimes de succès et d'annoncer les noms des vainqueurs, à savoir quatre Albanais du Kosovo qui ne représentent qu'une partie négligeable de la population, qui, à 96,5 %, s'est désintéressée de cette mascarade. Ce faisant, ils ont voulu, dans un acte provocateur, remplacer un processus électoral normal par une parodie de processus électoral, que les parrains occidentaux de Pristina ont immédiatement approuvée. Les États-Unis et l'Union européenne cautionnent l'usurpation par les Kosovars des prérogatives du pouvoir dans le nord de la province et cherchent à priver les Serbes de toute possibilité de s'exprimer face à la terreur qui est déclenchée contre eux.

Ainsi, les États occidentaux continuent d'alimenter les différends entre Belgrade et Pristina. Ils continuent d'exercer une pression sur les Serbes à tous les niveaux.

Par exemple, en décembre 2022, au plus fort de la confrontation, la présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne a accepté la candidature du Kosovo au statut de candidat à l'Union européenne. Le 18 avril dernier, le Parlement européen s'est prononcé en faveur de l'assouplissement des conditions de délivrance de visas aux citoyens du Kosovo, qui devrait entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 2024. Il en va de même de l'examen spontané de l'adhésion du Kosovo au Conseil de l'Europe, qui a eu lieu le 24 avril. La façon dont il s'est déroulé et les votes de certains États en faveur de l'adhésion révèlent plus éloquemment que n'importe quels mots leur attitude à l'égard de l'ONU et des résolutions du Conseil de sécurité, en l'occurrence la résolution 1244 (1999), qui est la base du règlement de la question du Kosovo. La MINUK subit également des pressions de la part des Albanais du Kosovo. Nos collègues occidentaux ne permettraient jamais que le même niveau de pression soit exercé sur une autre opération de maintien de la paix. Nous croyons comprendre que la MINUK doit s'acquitter pleinement de toutes ses tâches et disposer des effectifs et des ressources financières nécessaires. Nous exigeons que l'enquête sur les circonstances de la détention, en mai 2019, d'un membre russe du personnel de la MINUK, M. Krasnoshchekov, par la police albanaise du Kosovo, qui lui a infligé de graves blessures corporelles, soit accélérée. Il faut mettre fin une fois pour toutes au traitement arbitraire du personnel de la MINUK par Pristina. C'est ce qui est arrivé à un ressortissant russe, M. Antonov, que les autorités du Kosovo ont illégalement déclaré *persona non grata* en décembre 2021.

Il est évident que l'objectif principal de l'Occident est d'assujettir les Balkans par tous les moyens possibles et d'entraîner les pays de cette région dans un bloc politico-militaire commun. Dans ces circonstances, l'on ne peut pas croire que les déclarations des pays du Quint sur la stabilisation de la région soient sincères. Si cela est dans leurs intérêts, ils mettront toute la région à feu et à sang sans hésiter. Les activités croissantes de l'OTAN en sont une autre preuve. En violation de la résolution 1244 (1999), les membres de l'Alliance contribuent à la formation progressive de la pseudo armée du Kosovo, en intensifiant les livraisons d'armes et de matériel militaire. Washington a privatisé *de facto* le Camp Bondsteel, une base qui, à l'origine, ne devait être utilisée que pour des missions de maintien de la paix. Ils le font sans vergogne, comme si tout le monde avait oublié le soi-disant massacre de Račak, mis en scène pour justifier l'invasion de la Yougoslavie par l'OTAN, invasion suivie de bombardements massifs du pays à l'uranium appauvri, qui ont

entraîné d'énormes pertes en vies humaines ainsi que la destruction des infrastructures civiles. Des dommages catastrophiques ont été causés à l'environnement, et il suffit, à cet égard, de rappeler le rapport intitulé « Conséquences de la guerre en Yougoslavie pour l'environnement de l'Europe du sud-est », qui a été adopté par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en janvier 2001. Le fait est que l'OTAN ne s'est jamais vraiment préoccupée de ces « dommages collatéraux », comme les avait qualifiés la Secrétaire d'État des États-Unis de l'époque, M^{me} Albright. Elle ne s'en préoccupe pas davantage aujourd'hui, comme le prouvent les livraisons de munitions à l'uranium appauvri par le Royaume-Uni à Kiev.

À la lumière des événements de 1999 que nous avons évoqués, nous voudrions attirer l'attention sur le procès de l'un des dirigeants de l'Armée de libération du Kosovo, Hashim Thaci, et de ses complices, qui s'est ouvert devant un tribunal spécial à La Haye en avril dernier. Il s'agit à nos yeux de la dernière chance de rétablir la justice, même si un quart de siècle s'est écoulé depuis que les atrocités ont été commises. Nous espérons que les criminels recevront le châtement qu'ils méritent et que le Tribunal de La Haye ne répètera pas les erreurs catastrophiques du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

(l'orateur poursuit en anglais)

Je crois savoir que le représentant de l'Albanie a déjà parlé de la question qui a été soulevée au début de la séance. En ma qualité de Président, je voudrais réagir ce qui a été dit aujourd'hui, car la façon dont le représentant de l'Albanie a soulevé cette question implique directement ou indirectement la présidence et l'accuse en substance d'être partielle, c'est-à-dire d'abuser de ses prérogatives.

Je voudrais clarifier cette question. Des membres du Conseil – deux, pour être exact – ont demandé à la présidence d'autoriser M^{me} Gërvalla-Schwarz à s'exprimer en albanais. Aujourd'hui, le représentant de l'Albanie a invoqué l'article 44 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, qui dispose que :

« Tout représentant peut prendre la parole dans une langue autre que les langues du Conseil de sécurité. Dans ce cas, il assure l'interprétation dans l'une de ces langues. Les interprètes du Secrétariat peuvent prendre pour base de leur interprétation dans les autres langues du Conseil de sécurité celle qui aura été faite dans la première de ces langues. »

M^{me} Gërvalla-Schwarz n'entre pas dans la catégorie des représentants. Elle s'exprime en vertu de

l'article 39, et non de l'article 37, contrairement à la Serbie. Dans 99 % des séances du Conseil de sécurité, les intervenants et les orateurs sont invités en vertu de l'article 39, et aucun d'entre eux n'insiste pour parler sa propre langue si elle n'est pas l'une des six langues officielles de l'ONU. Nous avons jugé qu'il ne devait pas en être autrement à la présente séance, et cela n'a rien à voir avec une quelconque discrimination à l'égard de la langue albanaise. J'ai déjà évoqué des précédents où des déclarations ont été faites en vertu de l'article 39 dans des langues maternelles, mais ces exceptions ont été faites pour les orateurs qui ne parlaient aucune des six langues officielles de l'ONU.

Si tel avait été le cas de M^{me} Gërvalla-Schwarz, nous aurions traité la situation de la même manière : elle aurait eu la possibilité de s'exprimer en albanais. Or, nous avons tous pu constater aujourd'hui qu'elle parlait plus que correctement l'anglais, et nous n'avons pas émis d'objection, comme l'a prétendu aujourd'hui le représentant de l'Albanie, mais nous avons consulté les États Membres par l'intermédiaire du réseau des coordonnateurs politiques. Suite à ces consultations, un État membre du Conseil a communiqué au Secrétariat la décision – j'insiste sur le terme décision – de M^{me} Gërvalla-Schwarz de s'adresser au Conseil en anglais. Le même message a été communiqué à la présidence russe. Dans le message adressé au Secrétariat, ce même membre du Conseil a souligné que si la demande de s'exprimer en albanais parvenait au Secrétariat avant la communication indiquant que M^{me} Gërvalla-Schwarz avait décidé de s'exprimer en anglais, il ne serait pas tenu compte de la demande officielle. Nous rejetons donc toute tentative d'accuser la présidence de non-impartialité. Nous exerçons nos fonctions en toute bonne foi.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) *(parle en anglais)* : Puisque nous abordons la question de la langue, je tiens simplement à signaler que ma compréhension de cette question, telle qu'elle a été soulevée d'abord par le Ministre des affaires étrangères du Kosovo, puis par la présidence, et enfin par le Représentant permanent de l'Albanie, coïncide à 100 % avec l'explication fournie par le Représentant permanent de l'Albanie. Je remercie la présidence de nous avoir fourni de plus amples explications sur cette question, mais je pense que l'explication fournie par l'Albanie tient la route.

Le Président *(parle en anglais)* : Nous prenons acte de la position des États-Unis. Nous avons déjà expliqué notre position sur la question et comment les choses ont évolué et évoluent au cours des débats à cet égard. Le Ministre des affaires étrangères de la Serbie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Je lui donne la parole

M. Dačić (Serbie) (*parle en serbe ;interprétation assurée par la délégation*) : Je ne sais pas pourquoi nous avons un problème par rapport à la langue. C'est la première fois que nous rencontrons une difficulté de cet ordre ; je me souviens que Hashim Thaçi et d'autres se sont exprimés en albanais dans cette salle en d'autres occasions, et je ne pense donc pas que cela pose le moindre problème. En revanche, les membres du Conseil ont entendu les propos tenus par M^{me} Gërvalla en tant que citoyenne, et ont donc une idée concrète de ce à quoi ressemble le dialogue entre Belgrade et Pristina, et notamment du degré d'extrémisme qu'il implique. Il en ressort clairement que le Kosovo ne souhaite pas réellement un dialogue. Il veut que la guerre et le conflit se poursuivent. Les membres doivent prendre note du racisme véhiculé dans ses déclarations par M^{me} Gërvalla-Schwarz à l'égard de l'ADN serbe. Des collègues de son ministère l'ont accusée de promouvoir la ségrégation fondée sur la nationalité.

Je suis né au Kosovo, alors que M^{me} Gërvalla-Schwarz est née à Skopje, dans le nord de la Macédoine. Elle n'a donc pas de leçons à me donner sur l'histoire du Kosovo. Comme je l'ai mentionné précédemment, il est tout à fait clair que le Kosovo n'est pas intéressé par le dialogue. Je vais citer une déclaration de M^{me} Gërvalla-Schwarz datant de 1998 :

« Le peuple albanais s'est trompé lorsqu'il a cru que les Américains lui apporteraient la liberté, et il doit se préparer à ce que la question du Kosovo soit réglée par la guerre ».

C'est ce qu'elle a déclaré avant l'agression de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en 1999.

En ce qui concerne le père de M^{me} Gërvalla-Schwarz, qu'elle n'a pas mentionné aujourd'hui, je tiens à dire de manière générale et absolue que la Serbie n'avait rien à voir avec les services de sécurité de l'État fédéral à partir de 1988, puisque ces services étaient alors composés de Slovènes, de Croates, et autres. M^{me} Gërvalla a accusé certains membres des partis kosovars au pouvoir d'avoir travaillé pour les forces de sécurité serbes et yougoslaves. Quant aux raisons pour lesquelles son père a défendu les positions politiques qu'on lui connaît, je lui rappelle qu'en 1982, bien avant Milosević, Dačić et Vučić, il était, à l'instar d'autres Albanais, séparatiste et prônait un Kosovo indépendant.

Alors, de quoi parlons-nous ? M^{me} Gërvalla-Schwarz a montré que sa politique est depuis des décennies celle d'un Kosovo indépendant, et que si cette indépendance peut être obtenue par l'entremise des Américains, des Français et des Allemands, tant mieux, mais que si elle doit être obtenue par la guerre ou le conflit, tant pis,

car ses amis finiront par l'accepter. Depuis qu'elle a invité à régler la question du Kosovo par un conflit armé, elle a du sang sur les mains.

En 2017, elle a déclaré qu'elle enverrait des preuves des crimes commis par Hashim Thaçi et Kadri Veseli contre ses opposants politiques, ce qu'elle a apparemment fait, raison pour laquelle elle est constamment accompagnée d'agents de sécurité. Je rappelle au Conseil qu'il y a 10 ans, j'ai signé l'Accord de Bruxelles, avec Hashim Thaçi et Catherine Ashton. Je suis ici. Où se trouve Hashim Thaçi ? Pourquoi ni le Président Vučić ni moi-même n'avons-nous été accusés d'être responsables de quelque chose ? C'est parce que, contrairement à elle, nous n'avons pris part à rien. Je la remercie d'avoir contribué à faire accuser MM. Thaçi et Veseli de crimes de guerre, car je suis certain qu'ils l'ont aidée à recueillir les témoignages des familles des victimes.

Lorsqu'elle parle du génocide, la partie accusée de l'avoir commis a consenti d'énormes sacrifices et compte des victimes. Je lui ai dit que 40 000 Serbes vivaient à Pristina dans les années 1990. Où sont les Serbes ? Aujourd'hui, il n'y en a que 100 ou quelques centaines. Le Kosovo détenait 10 000 Serbes dans ses prisons. Aujourd'hui, il n'y en a plus que 25 ou 23. Si l'autre partie fait l'objet d'un génocide, comme elle le prétend, les chiffres devraient être inversés. De quoi parle-t-elle ?

Chaque centimètre du territoire du Kosovo est recouvert de sang serbe depuis des siècles. La représentante du Kosovo a parlé de batailles sanglantes, y compris celle du Kosovo, dont elle n'a pas été témoin. Cette bataille s'est déroulée il y a 500 ans entre les Serbes et les Turcs, car les Albanais ne vivaient pas dans cette région. Dans tous les cas, selon les résolutions 1160 (1998), 1203 (1998) et 1199 (1998), les représentants des forces de sécurité du Kosovo sont des terroristes.

Elle parle de l'alignement de sa politique étrangère sur celle de l'Union européenne. Cela est très intéressant. Sur quelle politique étrangère le Kosovo a-t-il aligné sa décision d'ouvrir une ambassade à Jérusalem ? Cette décision était-elle conforme à la politique de l'Union européenne ? Était-elle conforme à la position de l'Assemblée générale ou cela était tout simplement nécessaire pour le Kosovo afin qu'Israël reconnaisse son indépendance ? Évitions le ridicule. Nous sommes petits, mais nous ne sommes pas stupides.

La représentante a parlé de principes et a évoqué le cas de l'Ukraine. L'Ukraine ne reconnaît pas le Kosovo. Elle a mentionné notre alliance avec la Russie et l'Albanie. Nous avons l'initiative Balkans ouverts. Le fait que nous ayons des accords avec la Russie signifie-t-il que

l'Albanie et la Macédoine du Nord ont également des accords avec la Russie ? Je sais qu'elle leur a fait la leçon sur leur participation à l'initiative Balkans ouverts. Elle a parlé du boycott des élections. La population du Kosovo boycotte les élections en Serbie depuis de nombreuses années. Elle peut le dire à ceux qui ne le savent pas. C'est le théâtre de l'absurde. Si le Kosovo lui appartenait, elle aurait eu un mot albanais pour le désigner et elle n'aurait pas utilisé le mot serbe Kosovo.

Pour ce qui est des crimes évoqués, je ne veux pas lui rappeler que les familles de Staro Gracko ont tué des gens, y compris des enfants. Près de Klečka, 1 300 personnes ont été enlevées et des viols ont été commis. Cela a été documenté par les organes consultatifs de la MINUK. Je n'approuve pas les crimes commis contre les Albanais ou les Serbes, mais je lui demande poliment de ne pas adopter une approche sélective lorsque nous abordons ce sujet. Tous les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice. La sélectivité et la politique de deux poids deux mesures nous amènent à n'examiner que les crimes qui auraient été commis contre des Albanais et certaines déclarations de la citoyenne Gërvalla seront retenues par l'histoire. Je pense qu'Orwell les lui envierait.

De nombreux membres du Conseil pensent qu'il s'agit peut-être d'une caméra cachée ou d'une plaisanterie, c'est pourquoi je leur demande gentiment de prendre des notes pour se souvenir d'une grande hypocrisie. Le Kosovo est le pays le plus démocratique des Balkans. La représentante du Kosovo n'offense pas seulement les Serbes et d'autres personnes. Sait-elle combien d'autres pays il y a dans les Balkans, si l'on peut même considérer que le Kosovo est un pays ? Le Kosovo est le pays le plus démocratique des Balkans. Le Kosovo est le garant de la liberté et de la paix dans les Balkans. C'est exactement ce qu'il a été pendant des siècles lorsque, pendant la Première Guerre mondiale, il s'est battu contre les Américains, les Français et les Britanniques et que, pendant la Seconde Guerre mondiale, il s'est battu aux côtés d'Hitler, de la division SS Skanderbeg et d'autres. Le Kosovo a toujours été du bon côté de la liberté et un garant de la stabilité.

La citoyenne Gërvalla ajoute ensuite que lorsque le Kosovo promet quelque chose, il tient parole. On dirait une comédie tragique. Les membres du Conseil de sécurité doivent se référer aux comptes rendus des séances du Conseil d'il y a 10 ans. En présence d'Hillary Clinton, et avec l'appui d'Angela Merkel, Hashim Thaçi, Catherine Ashton et moi-même avons signé l'Accord de Bruxelles. M^{me} Gërvalla affirme que si quelque chose ne se réalise pas, c'est une farce et un mensonge. Et sur ce point, elle a raison. C'est une farce. L'incapacité du Kosovo à former

l'association des municipalités à majorité serbe a été tolérée pendant 10 ans. Ce n'est pas moi qui y avait pensé ; c'était une demande de la communauté internationale. Maintenant, elle affirme que M. Vučić, M. Dačić et elle en ont discuté à maintes reprises. Je pense qu'elle a probablement réécrit sa déclaration de la dernière séance (voir S/PV.9155) et qu'elle m'y a ajouté, car je ne présentais pas vraiment d'intérêt pour elle lorsqu'elle a participé à cette séance.

Quant à nous, nous nous sommes acquittés de toutes nos obligations internationales, et les capitales internationales le savent. M^{me} Gërvalla a évoqué les visites des membres de la communauté internationale à Pristina, qui s'y sont rendus pour faire pression sur elle afin qu'elle forme l'association des municipalités à majorité serbe, et non parce qu'elle est un exemple de démocratie.

La représentante a évoqué les exercices militaires. Depuis 2021, nous n'en avons eu que quatre avec la Russie et le Bélarus, alors que nous en avons eu cinq ou six avec les États-Unis, et elle le sait. Alors quoi ! Est-elle plus catholique que le pape ?

Elle fait référence au peuple serbe, au monde serbe et à la Grande Serbie, mais pour autant que je sache, le Kosovo commémore le Jour du drapeau albanais le 28 novembre. La liste qu'elle représentait lors des élections ne reconnaissait pas les drapeaux du Kosovo. Elle a accueilli des représentants internationaux sous le drapeau albanais. Est-ce que les représentants qui assistent à la présente séance ne savent pas que son programme politique consiste à s'unir à l'Albanie ? Albin Kurti a déclaré il y a plusieurs années que le Kosovo cherchait à obtenir l'indépendance de la Serbie, mais pas de l'Albanie. Elle parle maintenant du grand monde serbe tout en appelant tous les Albanais à s'unir. C'est ce que son père préconisait déjà en 1982. M. Vučić, M. Milošević ou M. Dačić étaient-ils au pouvoir à l'époque ? Non, contrairement à Josip Broz Tito, qu'elle aurait aimé et soutenu dans sa jeunesse. Et voilà qu'elle critique désormais les forces de sécurité yougoslaves. Elle déteste la Serbie, mais ne verrait pas d'inconvénient à utiliser ce pays si elle en avait la possibilité, ce qui est très hypocrite de sa part.

J'ai sous les yeux une liste d'employés de l'ONU, hors personnel de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, qui compte 240 fonctionnaires de l'ONU, et devant le nom de chacun, on peut lire la mention « Serbie ». Mais 123 d'entre eux sont en fait des Serbes, tandis que 105 sont des Albanais. N'est-elle pas gênée de cette situation ? Elle crache sur la Serbie, mais elle n'a aucun problème à prendre quelques milliers

de dollars sur notre compte. Dix-huit d'entre eux occupent des postes de la classe P ou D. Elle connaît le niveau d'importance de ces postes et la fonction la plus élevée qu'occupe la Serbie à l'ONU. Elle, qui ne reconnaît pas la Serbie, est originaire du Kosovo indépendant, mais ici, à l'ONU, elle travaille avec un passeport serbe. N'est-elle pas gênée de cette situation ? Si elle refuse de reconnaître la Serbie, elle devrait peut-être renoncer à son passeport. Elle doit dire qu'elle méprise la Serbie et que la Serbie est un pays dégoûtant et génocidaire.

Je suis le Ministre des affaires étrangères de la Serbie, et ses propos m'ont offensé au plus haut point. Pourtant, le nom de la Serbie figure sur le passeport de ses collègues et de ses concitoyens. Je suis certain qu'elle les a vus ici. L'un d'entre eux est peut-être ici en train de nous écouter. Je ne pensais pas que cela serait possible. Je ne sais pas si ces personnes reconnaissent ou non la Serbie, ni en vertu de quels principes elles représentent la Serbie à l'ONU.

Pour faire court, elle peut dire ce qu'elle veut. Elle peut mentir, mais elle doit comprendre que nous sommes différents et que nous avons des divergences sur la question du statut du Kosovo. Contrairement à elle, nous ne considérons pas le Kosovo comme un État. Elle a son approche, et nous avons la nôtre. Chaque pays a son propre Kosovo. C'est pourquoi chaque pays s'interroge sur la manière d'aborder le règlement de cette question. Nous considérons que le Kosovo, c'est la Serbie. Elle n'est pas d'accord. Devons-nous pour autant déclencher une guerre ?

Je la prie de bien vouloir aligner son approche sur la volonté politique exprimée par tous pour que le dialogue aboutisse. En ce qui concerne les lignes rouges mentionnées par le Président Vučić, je tiens à ce que tout le monde sache que ce dernier n'a jamais signé d'accord, car pour nous, la reconnaissance *de facto* ou *de jure* du Kosovo en tant que Membre de l'ONU est inacceptable. Nous sommes convenus oralement de l'application de certaines mesures, mais la première condition de la mise en œuvre de toute partie de ces accords, c'est la création d'une association des municipalités serbes, et nous verrons ce qui se passera réellement à cet égard.

Elle ne veut pas la paix. Elle est dévorée par la haine, et elle veut la guerre. Nous n'avons pas peur d'elle, mais la communauté internationale doit la craindre. Lorsqu'il prend la parole, M. Escobar dit que l'association des municipalités serbes doit être créée, avec ou sans M. Kurti. Je le précise étant donné qu'elle en a parlé, de même qu'elle a parlé d'Aleksandar Vučić et de moi.

C'est la vingt-cinquième fois que je participe à une séance du Conseil de sécurité. Sa façon de parler et de penser qu'un président peut prendre des décisions

contraires à la volonté de la communauté internationale me porte à croire qu'elle ne restera probablement pas longtemps en fonction, mais ça, c'est son problème. Nous voulons dialoguer, mais nous ne voulons pas que quelqu'un soit récompensé pour ne pas avoir rempli ses obligations, comme c'est le cas de Pristina.

Nous pourrions sans doute discuter longuement pendant de nombreux jours. Indépendamment de nos divergences politiques et de nos vues politiques différentes, nous n'avons aucune raison de ne pas dialoguer. Nous devons bien sûr dialoguer. Cependant, si nous voulons réussir, nous devons faire preuve de bonne volonté politique, et je ne suis pas certain que ce soit le cas. En fait, je suis certain que ce n'est pas le cas des représentants de l'Administration de Pristina, dirigée par M. Kurti.

Le Président (*parle en russe*) : M^{me} Gërvalla-Schwarz a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je la lui donne.

M^{me} Gërvalla-Schwarz (*parle en anglais*) : M. Dačić vient de montrer aujourd'hui pourquoi les habitants de la Serbie des années 1990 l'appelaient « petit Sloba », ce qui signifie « petit Slobodan Milošević », en référence à son supérieur et héros. Je comprends qu'il soit en colère, et je connais bien ce langage. Je le connais depuis longtemps, car j'ai passé plus de deux, trois ou quatre ans à travailler dans le domaine de la politique européenne.

Mais plutôt que de reprendre les vieux discours des années 1980 et 1990, il doit expliquer à ses concitoyens ce qu'il a fait et comment, en 1999, il a perdu le Kosovo pour toujours. Je pense que les habitants de la Serbie ne méritent pas cela. Je sais que la vérité blesse. Il peut citer des textes datant de l'an 1000 ou de l'an 1500. Mais la vérité blesse. Je suis vraiment désolée pour lui, car c'est notre voisin, et nous devons faire affaire avec lui.

Le fait que M. Dačić parle de mon père montre encore plus clairement ce qu'il pense personnellement. Mon père, qui était écrivain et journaliste, a été assassiné par l'UDBA, le service de sécurité de la République fédérative socialiste de Yougoslavie dominé par les Serbes. C'est un fait. Il y a des faits et il y a des mensonges. Le fait est que l'UDBA était un service secret dominé par la Serbie qui a assassiné mon père parce qu'il voulait l'indépendance du Kosovo. L'indépendance du Kosovo est si difficile à accepter pour M. Dačić qu'il préfère accepter qu'un journaliste ait été assassiné pour avoir voulu faire passer pacifiquement son texte sur l'indépendance du Kosovo.

Cela montre que M. Dačić représente la vieille Serbie, et non la nouvelle Serbie. Il incarne la Serbie de Milošević. C'est l'autre Serbie dont l'Europe et la

région ont besoin. Avec lui, la Serbie sait qu'il n'y a pas de chemin possible vers l'Europe ou un avenir meilleur pour ses citoyens. S'il essaie d'établir un lien entre moi et les Chambres spécialisées du Kosovo, je lui dirai simplement qu'elles diffèrent de tout ce qui existe en Serbie. Il parle du tribunal spécial mis en place par le Parlement du Kosovo, car nous ne sommes pas la Serbie de Dačić, Vučić et Milošević. Il s'agissait d'une décision souveraine et indépendante d'enquêter sur d'éventuels crimes et délits commis entre 1998 et 2000. À cet égard, il est important de saluer les efforts héroïques de la population du Kosovo, qui a sauvé des dizaines de milliers de vies de l'impitoyable machine de guerre serbe. Il en faisait partie. Notre gouvernement, notre État et nos citoyens admirent la bravoure de l'Armée de Libération du Kosovo, qui a pris position contre le génocide, et saluent ses courageux efforts. Ce sont les terroristes qui ont incendié des villages, massacré des milliers de personnes, des bébés aux personnes âgées, et violé brutalement des femmes et des jeunes filles. Ils ont tout nié et ils l'ont même célébré ; ils ont célébré le génocide. Et il se trouvait parmi eux. On ne peut pas tomber plus bas, que ce soit en Serbie, en Russie ou ailleurs.

Ce ne sont pas les habitants du Kosovo, qui ont défendu leurs familles, leurs villages et leurs concitoyens, qui étaient des terroristes, mais les forces serbes, avec l'appui de leur État. Malheureusement, en raison du blocus de l'ONU imposé par la Russie, il a été difficile de les vaincre. Mais ce n'est que grâce au courage et à la civilité des Membres de l'ONU, ainsi qu'à la bravoure de nos femmes et de nos hommes, que nous avons pu l'emporter.

Il est vrai que le Président Thaçi se trouve actuellement à La Haye, où je suis convaincue qu'il démontrera que l'Armée de libération du Kosovo, lui-même et d'autres personnes accusées ont tous les arguments en leur faveur pour prouver qu'ils ne sont pas coupables des accusations portées contre eux. Ce que M. Dačić a dit à propos de mon statut de témoin à La Haye ne mérite aucun commentaire. Ce n'est tout simplement pas vrai. Il serait bien avisé de ne pas se contenter de lire les gros titres ; cela en vaudrait vraiment la peine.

Le Kosovo est aujourd'hui un État indépendant. C'est un État souverain et démocratique, l'un des six pays des Balkans occidentaux. Cela signifie qu'en tant qu'État souverain et démocratique, nous discutons avec un voisin très problématique de la normalisation de nos relations. Il ne s'agit pas d'un dialogue sur le statut du Kosovo, car c'est une affaire réglée, reconnue par plus de 115 Membres de l'ONU. Il s'agit plutôt d'une discussion – de négociations – menée à Bruxelles sur le statut et la normalisation

de nos relations. Nous avons réalisé des progrès le mois dernier, alors que nous pensions que la Serbie s'était engagée à accepter la proposition européenne, qui bénéficie de l'appui de l'Union européenne et des États-Unis.

À entendre M. Dačić aujourd'hui, et son président ces derniers jours, je me demande sincèrement si nous sommes ou non réellement parvenus à un accord à Ohrid. D'après ce que nous comprenons, nous avons conclu un accord et nous nous efforcerons de mettre en œuvre ce à quoi nous nous sommes engagés lors des deux réunions, à Bruxelles et à Ohrid. J'ai par ailleurs des doutes quant à toutes ces déclarations, qui sont davantage destinées à la sphère publique nationale qu'à cet organe. Mais il en est ainsi. Nous ne pouvons pas choisir nos voisins. Nous poursuivrons les discussions. Que ce soit avec l'élite politique serbe actuelle ou avec d'autres, nous normaliserons nos relations, car il n'y a pas d'autre solution.

Enfin, je comprends le sentiment de frustration. Je comprends tous les efforts déployés pour invoquer l'histoire afin de justifier les génocides. Mais en tant que vraie Européenne, je ne suis pas prête à accepter ces arguments rétrogrades. J'espère qu'à Belgrade et au sein du Gouvernement serbe, la raison l'emportera et que l'on trouvera un moyen de traiter avec des personnes comme M. Dačić et M. Vučić, qui représentent le passé de la Serbie et non son avenir.

Je pourrais continuer jusqu'à la nuit à débattre des mensonges de M. Dačić, mais je souhaite épargner à cette instance ce genre de discussion. C'est donc tout ce que j'ai à dire.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous ne pouvons pas continuer jusqu'à la nuit. Nous avons d'autres projets au Conseil de sécurité dans un avenir très proche.

Le représentant de l'Albanie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration. Comme cela commence à ressembler à un débat public, je vais fixer une limite aux représentants qui demandent la parole et je clôturerai la séance après cette intervention.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je suis tout à fait conscient de l'heure. Je ne veux pas répondre à ce qui a été dit, mais simplement faire un commentaire.

Ce que nous avons entendu, et ce, à de nombreuses reprises, démontre à quel point la discussion sur certains sujets peut être difficile. Je regrette cependant que nous ne retrouvions pas au Conseil l'esprit qui prévaut à Bruxelles, où les parties se rencontrent. Les discussions ne sont pas toujours faciles, mais elles se mettent d'accord. Ce qui s'est passé le 18 mars constitue une étape absolument décisive. Je pense que nous devons véritablement nous

efforcer d'insuffler au Conseil l'esprit de ce qui se passe et ne pas nous quereller sur les perspectives historiques, sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord. Personne ne les oublie, mais j'estime que nous devons nous tourner vers l'avenir. Ce qui se passe entre le Kosovo et la Serbie est extrêmement important pour le Kosovo et la Serbie, mais aussi pour les autres pays de la région. C'est pourquoi nous voulons que ce processus aboutisse. C'est pourquoi nous voulons de tels accords. C'est pourquoi nous voulons une mise en œuvre. Mais pour éviter que les séances du Conseil ne produisent pas un effet inverse de ce qui se

passé à Bruxelles, je répète ce que nous avons déjà dit, à savoir que nous n'avons pas besoin de deux séances chaque année. Une seule par an suffit probablement.

Le Président (*parle en anglais*) : Que l'esprit prévaille. La question est de savoir quel esprit ?

Comme je l'ai annoncé, j'ai fixé une limite. Il n'y a plus d'oratrice ou d'orateur inscrit sur ma liste. Je suis désolé pour toutes les personnes qui souhaitaient demander la parole, mais nous n'avons vraiment plus de temps.

La séance est levée à 13 h 10.